BANDES HERNIAIRES
ajustées et réparées
OSCAR LANDRY
Pharmacien
457, NOTRE-DAME,
JOLIETTE

JUSTICE ET QUIÉTUDE

L'ACTION POPULAIRE

Valois abbé O.
Directeur

FILMS — FILMS
développement et impressions,
service de 12 hres
Pharmacie Gadoury
Oct. Gadoury, prop.
419, rue NOTRE-DAME
Voisin du Bureau de Poste

VOL. XXXII, No 41 — JOLIETTE, JEUDI 16 NOVEMBRE 1944 — TROIS SOUS LE NUMERO

M. DeFougerolles demande une meilleure protection contre l'incendie

RESTITUTION DE $20.00 — ETATS DES RECETTES ET DEBOURSES DE LA VILLE — HISTOIRE DE CHEMINEE — TRAVAUX EN PERSPECTIVE

Mardi, 14 novembre, le Conseil de ville a siégé au complet, sous la présidence de S. hon. le maire J.-A. Boisvert, en la salle des comités. C'était une séance régulière qui avait été remise à cause du banquet aux huîtres des Chevaliers de Colomb, qui eut lieu lundi soir.

Personne n'assistait aux débats, par conséquent aucune demande verbale.

Après la lecture des minutes de la dernière assemblée, le secrétaire lut une lettre de M. Rollet de Fougerolles. Cette lettre informe le Conseil que probablement son usine qui a été incendiée la semaine dernière, sera reconstruite si la ville peut promettre de donner plus de protection en cas d'incendie. Le directeur déclare ici que le projet de grossir la conduite d'eau est à l'étude depuis longtemps déjà parce que c'est la plus vieille conduite de Joliette. Mais, pour la remplacer il faudrait briser le pavage de la rue St-Thomas sur toute la longueur, c'est pourquoi on étudie présentement un autre moyen pour éviter ces grandes dépenses. Le projet consiste à remplacer le tuyau de 6 pouces par un autre de 10 pouces. Après une courte discussion, le secrétaire est chargé d'aviser M. Rollet de Fougerolles, que les plans seront étudiés sérieusement durant l'hiver et que probablement les travaux seront mis en opération dès le printemps.

CORRESPONDANCES DIVERSES

M. Rolland Généreux demande une position comme chauffeur de camion pour la ville, il fournit les garanties de 10 ans d'expérience.

L'Union des Municipalités de la Province de Québec invite nos édiles à une convention qui se tiendra les 22 et 23 novembre prochain.

Nous ne savons pas encore qui y représentera la ville.

Trois membres de l'Union des Employés municipaux avisent le Conseil de leur décision de ne plus appartenir à l'union.

Le secrétaire fait part au Conseil qu'il a reçu de Montréal, un $20.00 avec une note anonyme "remise".

RECETTES ET DEBOURSES DE LA VILLE

Le secrétaire-trésorier dépose un état des déboursés et des recettes de la ville de janvier à octobre et de janvier à novembre 1944. Nous y trouvons des chiffres intéressants.

De janvier à novembre les recettes totales furent de $461,887. Le service de l'électricité a fourni $114,789.19 de ce montant; taxe des Services: $37,470.82; taxe locative: $20,459.39; taxe d'eau: $58,663.71; licences diverses: $14,053.81; taxe spéciale: $2,214.12; recettes directes, marchés, amendes, billets d'amusements, emprunts temporaires ($63,000.) $165,239.06.

Le total des déboursés est de $467,176.63. De ce montant les déboursés proprement dits sont de $363,328.14 et ceux à capital sont de $103,848.49. C'est le service de l'électricité qui absorbe le plus haut montant soit $40,770.08, celui de la voirie $36,208.18 mais $20,925.06 à capital; hôtel de ville: $14,901.10, incendie et police: $26,286.18, trottoirs et traverses $10,091.83, aqueduc et canalisation $11,351.65 dont plus de $3,000. à capital. La ville a payé plus de $12,000. de salaires dans cette période. Elle avait en caisse $21,345.02.

La question de la cheminée de M. Marcotte revient sur le tapis. M. le Maire déclare que la ville pourrait être dans une mauvaise passe si les résidents de ce quartier donnent suite à leurs intentions. Alors le secrétaire est de nouveau chargé de sommer M. Marcotte de faire les réparations prescrites par le règlement municipal régissant les cheminées. Le secrétaire déclare que l'intéressé s'est muni d'une copie du règlement et qu'il doit donner suite à la première demande de la ville.

Le ministère des industries et du commerce demande que la ville lui fournisse les plans de la ville, et des photos des différentes usines pour servir de publicité gratuite dans une revue à fort tirage qui paraîtra très prochainement. Un confrère a bien voulu mettre à la disposition du secrétaire les photos personnelles qu'il a prises lui-même, mais le secrétaire sera obligé d'obtenir la permission et d'autres photographies.

M. le Maire et l'échevin Lafortune sont obligés de se retirer; M. le pro-maire Brazeau prend le fauteuil présidentiel.

Le directeur fait son rapport. Il est décidé que les contracteurs de trottoir pour l'hiver seront payés 7c. le pied linéaire pour l'enlèvement de la neige. Le permis pour l'achat de camion n'est pas encore arrivé mais celui de l'achat de la bascule Beat No 54 est entre les mains du directeur.

Deux ingénieurs, l'un de Toronto et l'autre de Montréal, demandent les taux de l'électricité et de l'eau probablement avec l'intention de conseiller quelques industries à venir s'établir à Joliette. Qui sait?

MM. Beaudry et Forest demandent des estimés pour des travaux d'urgence dans leurs quartiers respectifs. Il est probable que ces travaux seront faits bientôt.

Avant de terminer la séance, le secrétaire avise les échevins que le contrat collectif entre la ville et les employés municipaux prendra fin le 31 décembre prochain. Comme la ville n'a rien à ajouter au prochain contrat, on remet à plus tard le sujet, et la séance se termine sans ajournement.

AVIS DU CHEF

Le chef du département des incendies attire l'attention des personnes qui par négligence ne prennent pas la précaution d'utiliser des fils conducteurs dans leur salon ou autres pièces. Les fils employés sont souvent la cause d'accidents ou d'incendie. Il recommande le plus de prudence possible.

Communiqué.

Chez les Srs de l'Immaculée

Une partie de cartes aura lieu chez les Soeurs de l'Immaculée Conception lundi le 20 novembre à 2 hres p. m.

Fédération Jol. des Oeuvres de Charité

LISTE FINALE

Piette, J.-Ed. m.d.	$100.
Charette Raoul	50.
Boucher Paul	25.
Martin Lorenzo	25.
Anonyme	20.
Burke William	15.
Prévost Emile	10.
Tessier Rigobert	10.
Gaudet Mlles C. et T.	8.
Bédard Odilon	7.
Prud'homme François	7.
Boisjoli A.	6.
St-Georges Joseph	6.

Suit une liste de 130 noms de personnes qui ont donné la somme de $5.00. Faute d'espace il nous est impossible de les publier en ce moment.

Invitation aux institutrices

Samedi, le 25 novembre, se tiendra à Joliette, à l'Ecole Supérieure, une réunion générale des institutrices du diocèse.

Depuis septembre, les activités de notre Syndicat ont été remarquables. D'importantes nouvelles vous seront communiquées.

L'assemblée promet d'être très intéressante et des plus mouvementées.

Les directrices recevront avec plaisir les rapports des cercles d'étude.

Faites un effort et soyez-y toutes. Il faut que le succès de l'assemblée dépasse nos espérances.

Eliette Poirier, sec.

16 nov. 2 f.

CONFERENCE LE 30 NOV.

M. l'abbé Pierre Gravel, conférencier de renom de Québec, donnera, le 30 novembre prochain, une conférence, sous les auspices du Secrétariat des Syndicats, intitulée Vers la restauration sociale. La conférence aura lieu dans la salle académique du Séminaire. Les prix d'entrée seront de 50 sous et 25 sous. Les billets sont en vente au Secrétariat des Syndicats, 2, Nord, Place Bourget, Joliette.

LA PORTEUSE DE PAIN

Ce drame en 4 actes de Xavier de Montepin sera présenté au public le 13 décembre par la troupe des Zouaves de la cathédrale de Joliette. On se souvient des succès de "Bibi". Les billets pour la prochaine représentation seront en vente prochainement.

VOL DE FILMS HISTORIQUES

Un grand malheur est arrivé à l'abbé Roch Majeau, la semaine dernière à Montréal. Pendant qu'il était entré dans un magasin, des voleurs ont forcé une porte de sa machine et ont pris presque tous les films et la machine pour les présenter sur l'écran. Ces films portaient, on le sait, toute l'histoire de la paroisse de St-Urbain de Rémigny et M. Majeau les montrait dans la région lors de soirées en faveur de ses colons. C'est une perte considérable pour lui et pour sa paroisse et pour l'histoire aussi. Il faut espérer que le voleur aura un brin de conscience et qu'il trouvera moyen de retourner les films à une personne responsable.

M. l'abbé Majeau est parti aujourd'hui pour retourner dans sa paroisse. Il a passé un dimanche fructueux à Berthierville, et vendredi dernier les gens de St-Roch l'avaient bien accueilli. Il prie le journal de remercier S. Exc. Mgr Papineau, l'abbé F. Mousseau, MM. les curés et tous ceux qui lui ont témoigné une sympathie aussi appréciable.

EN QUELQUES LIGNES

L'hon. M. King convoque la Chambre des Communes pour le 22 novembre probablement pour demander un vote de confiance sur son attitude à l'égard de la conscription. La session devait avoir lieu le 31 janvier seulement.

De nouveau des rumeurs d'élections générales circulent. Certains osent prédire que le mandat de nos députés pourrait bien être prolongé comme en Angleterre.

La Royal Air Force a réussi à couler le gros cuirassé allemand Tirpitz dans les eaux de la Norvège, dimanche dernier.

John Bracken, chef du parti conservateur-progressiste vient de nouveau de demander au gouvernement canadien d'imposer la conscription pour envoyer des renforts outre-mer. L'hon. Ralston, sorti récemment du cabinet fédéral, continue aussi sa campagne dans le même sens.

M. Paul-A. Trahan, fils de M. le juge Trahan, de Nicolet a été choisi comme candidat libéral pour le comté de Nicolet aux prochaines élections fédérales.

MM. Dr Adélard Tétreault, Dr Auguste Massicotte de Trois-Rivières et M. le notaire Georges-Emile Ladouceur de Shawinigan, viennent d'être créés Commandeurs de l'Ordre de Saint-Sylvestre par le Saint-Siège.

Le comte de Paris, prétendant au trône de France, pour ce banni du pays, a été arrêté pour avoir traversé la frontière française.

CONCERT SYMPHONIQUE

MARDI, LE 28 NOVEMBRE

L'orchestre symphonique du Séminaire, qu'il ne faut pas confondre avec l'orchestre des élèves (celui-ci est formé exclusivement d'élèves, tandis que l'orchestre symphonique s'adjoint des musiciens de la ville) donnera le premier de ses deux concerts annuels, le mardi, 28 novembre, à l'occasion de la Sainte-Cécile.

Voici le programme qui sera présenté:

1—Ouverture Orphée aux enfers ..... *Offenbach*
2—Concerto en LA mineur pour piano et orchestre .. *Ed. Grieg*
Soliste: M. Georges Lindsay.
3—Symphonie no V en DO mineur ..... *Beethoven*

Ce programme paraîtra peut-être un peu audacieux aux habitués des grands concerts. Mais si l'on se rappelle l'accueil que le public a fait, l'an dernier, à la première symphonie de Beethoven, et, il y a deux ans, aux deux concerts de Mendelssohn, on admettra que l'audace des organisateurs est simplement proportionnée à la bonne volonté des musiciens et au travail minutieux qu'ils apportent à la préparation de leurs concerts.

Il n'y a pas de doute que celui du 28 novembre sera le plus grand et le plus beau que nos musiciens aient présenté jusqu'ici. La pétillante ouverture Orphée aux Enfers, l'immortelle 5e symphonie de Beethoven et le Concerto de Grieg sont maintenant des oeuvres populaires que tout le monde connaît pour les avoir entendues maintes fois à la radio.

Dans le Concerto de Grieg, le soliste sera M. Georges Lindsay, professeur au Séminaire. C'est une oeuvre qu'il interprète assez bien pour avoir été invité à l'exécuter, au cours de son voyage d'études en Europe, avec l'Orchestre symponique de Paris, sous la direction de Philippe Gaubert. Il l'a aussi exécutée à Québec, avec la symphonie locale.

Une belle occasion s'offre à ceux que la grande musique classique a coutume de rebuter, et qui avouent n'y rien comprendre.

Qu'ils viennent au concert du 28 novembre, et qu'ils y assistent qu'à la fin.

Ils feront l'expérience, à leur grande surprise peut-être, qu'il n'était pas nécessaire de *comprendre* pour éprouver le choc, l'émotion de la découverte d'un chef-d'oeuvre. On pourra se procurer des billets à la procure du Séminaire, à partir de vendredi, le 17.

Réunion de gardes-malades

Jeudi, 23 novembre, à 8 hres p.m., aura lieu à l'hôpital St-Eusèbe, Joliette, une assemblée pour toutes les gardes-malades du district électoral comprenant Joliette, Montcalm, l'Assomption, Terrebonne, Deux-Montagnes. Cette assemblée sera présidée par Mlle Alice Albert, déléguée officielle de l'Association des Gardes-Malades Enregistrées de la Province de Québec.

Démonstrations aux cimetières

Dimanche dernier, jour du Souvenir, vétérans de la Grande Guerre, détachement des Casernes de Lanaudière, Régiment de Joliette avec sa fanfare et l'Union Musicale se rendirent en parade aux deux cimetières de la ville, le catholique et le protestant, pour des démonstrations en souvenir de ceux qui sont tombés sur les champs de bataille. Le Commandant lt-col. J.-E. Lévesque présidait ces cérémonies, accompagné de quelques officiers dont le Dr C.-A. Roussin. Le Capt.-aumônier C. Beaudry, c.s.v., et le capt.-aumônier F. Gadoury présidèrent la récitation des prières pour les catholiques et le Rev. Codling pour les protestants.

Fondation d'une Union régionale

L'UNION REGIONALE DE JOLIETTE DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS SERA FONDEE LE DIMANCHE, 19 NOV. A L'ECOLE ST-PIERRE

Sous la présidence de l'honorable sénateur Cyrille Vaillancourt

8 h. 30: Messe à l'église St-Pierre, célébrée par Mgr Eustache Dugas, V.G., curé de St-Lin.
9 h. 30: Lecture, étude, adoption des Statuts.
11 h. : Forum par questions et réponses.
12 h. : Dîner.
1 h. 30: Choix des Officiers.
2 h. 30: Allocutions.

* * *

Par les présentes, tous les intéressés sont invités ainsi que tous les officiers et simples sociétaires des Caisses populaires de la région.

OBJECTIFS DEPASSES DANS JOLIETTE

Le 7e Emprunt bat tous les objectifs. Dans le pays il atteindra, dépassera peut-être le milliard et demi. Dans la province de Québec l'objectif est également dépassé. Il en est de même pour Joliette, cité et comté.

Dans la ville de Joliette, le montant souscrit atteint 121% et dans le comté 135%, soit $1,150,000. Et des rapports sont encore attendus. Les industries ont atteint 120%, la vente générale 138%, les noms spéciaux 90%. Le camp a souscrit $172,000. avec un objectif de $33,000.

Dans les industries c'est Harnois & Fils qui bat la marche avec 160%; suivent Barrett Co. 154%, Standard Lime 151%, Woolworth 144%, Regent 139%, Joliette Pants 138%, Can. Knitting 132%, Joliette Steel 128%, etc.

Dans les paroisses du comté c'est toujours Ste-Emmélie de l'Energie qui est en tête avec 260%, 17 personnes ayant souscrit $31,400. Viennent ensuite St-Charles Borromée 224%, St-Paul 217%, St-Jean de Matha 202%, St-Côme 188%, Ste-Mélanie 177%, St-Félix et Ste-Elisabeth 152%, etc. Seize paroisses ont atteint ou dépassé leur objectif.

Nous publierons plus tard un tableau complet lorsque les résultats seront définitifs.

VISITEZ L'HOPITAL DE JOLIETTE, ON NOUS REÇOIT SI BIEN

Pour celui qui n'a jamais eu la chance de visiter l'hôpital St-Eusèbe à Joliette, une petite maladie est presqu'à souhaiter.

J'avais maintes fois passé en face de cet édifice sombre et peu attirant pour un profane des lieux; une semaine de vie dans cette accueillante maison m'a fait changer d'idée. Tout est blanc et même gai, si toutefois le cas n'est pas trop grave.

A notre arrivée une bonne religieuse vient nous reconduire à notre chambre et l'on nous installe avec tous les soins possible dans un petit lit blanc qui sera pour un temps notre seul domaine.

L'opération, ça par exemple c'est moins rose; il est vrai qu'on nous gratifie d'un billet (aller-retour) à destination du pays des rêves, et que sentiments et facultés rendus au subconscient font fi du bistouri du médecin.

Au réveil, le plaisir commence, mais pour la garde-malade seulement. Que d'histoires et de secrets dévoilés alors qu'à moitié endormis la raison ne contrôle plus l'imagination! Elles en entendent de toutes sortes. En profitent-elles pour étudier notre caractère, nos goûts, ça c'est un autre secret. Mais n'allez pas croire qu'on dort tout le temps. Non, mille fois non; que de timbres que de cloches, grand Dieu!

(à suivre à la dernière page)

De retour

M. Omer Ethier, 4076 rue Cartier, Montréal a visité son fils à Québec, le sergent Alphonse Ethier du 22e régiment, de retour d'outre-mer après 4 ans de service.

L'Heure catholique

L'Heure catholique débutera le 19 novembre, à 2 hres, au poste CKAC, par une brève causerie de M. René Bergeron, sur le Centenaire d'un grand catholique social. A 2 hres 10, chant irradié de la cathédrale de Montréal, suivi de la huitième causerie de la série "Dans le rayonnement du Sacré-Coeur". M. l'abbé Maurice Gagnon traitera le sujet suivant "Soixante ans d'apostolat". A 2 h. 30 bénédiction du T. S. Sacrement. Les fidèles sont invités à assister à la cathédrale de Montréal à cette émission de 2 h. 10 à 3 hres.

Nouvelles J.O.C.

Jeudi dernier, les dirigeants fédéraux se rendaient à St-Gabriel pour assister à une partie de cartes organisée par les jocistes de la place.

L'entrain le plus vif régna dans l'assistance très nombreuse; ce qui témoigne du succès de la soirée.

Le "coeur" était à l'honneur et les "As" se "piquèrent" les levées . . . c'est le cas de le dire!

Pour varier le programme, on présenta des numéros de chants très applaudis suivis de récitations nouveau genre.

Nos jeunes sont un peu là quand il s'agit de s'amuser sainement; nous en avons la preuve.

Bref, tous sont revenus enchantés de cette agréable soirée due à l'initiative des jocistes de St-Gabriel.

Berthe FOREST,
Collaboratrice au journal

Naissances

Ont été baptisés à la cathédrale: Le 11 nov.: J. - Louis - Guy - Gérard - Jacques, fils de Guy Masse et de Cécile Bellehumeur. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Masse, grands-parents. — Abbé J. Lafrenière.

— Le 12 nov.: Bernard-Lucien, fils de Bernard L. Van Goethem et de Agnès J. Peterson. Parrain et marraine: M. et Mme Bernard Duplessis, Lanoraie. — Abbé F. Gadoury.

— Le 12 nov.: M. - Hortense - Ginette-Jocelyne, fille de Rosaire Robitaille et de Jacqueline Lafortune. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Lafortune, grands-parents. — Abbé F. Gadoury.

— Le 15 nov.: M. - Graziella - Alice - Micheline, fille de Paul Germain et de Jeanne-Alice Arcand. Parrain et marraine: Graziella Proteau-Arcand et J.-Chs Arcand, grand'mère et oncle de l'enfant. — Abbé F. Mousseau.

LES ANCIENS COMBATTANTS DU CANADA

et leurs privilèges d'après-guerre

Voici la deuxième annonce d'une série ayant pour but de renseigner la population canadienne sur les projets de rétablissement des militaires des deux sexes. Pour obtenir les renseignements complets, conservez et lisez chaque annonce.

Pour renseignements complets, demandez un exemplaire de la brochure intitulée "Le retour à la vie civile".

LA GRATIFICATION POUR SERVICE DE GUERRE ET LE CRÉDIT DE RÉADAPTATION

ASSISTANCE SUPPLÉMENTAIRE APRÈS LA LIBÉRATION

Le programme canadien de rétablissement comprend nombre de mesures ayant pour but d'aider les anciens combattants durant la période où ils choisissent une carrière dans la vie civile.

LA GRATIFICATION POUR SERVICE DE GUERRE

Cette gratification a été adoptée à la dernière session du Parlement. Elle comporte des versements mensuels en faveur de ceux qui ont été libérés honorablement après s'être enrôlés pour service en tout lieu, et à ceux qui ont servi dans les Aléoutiennes, pour la durée de leur service en cet endroit. Il y a une gratification de base s'élevant à $7.50 pour chaque période de trente jours de service dans l'hémisphère occidental, et à $15.00 pour chaque période de trente jours de service outre-mer. Une gratification supplémentaire égale à sept jours de solde et d'allocations (y compris l'allocation de subsistance ou pour vivres et logement, aux taux canadiens), est versée pour chaque semestre de service outre-mer. Le service au Groenland, en Islande, dans les Aléoutiennes et sur tout autre théâtre de guerre, compte pour du service outre-mer. Le service en d'autres endroits de l'hémisphère occidental n'est pas considéré comme service outre-mer. Les aviateurs qui font des envolées en dehors des eaux canadiennes ou qui sont cantonnés en dehors du Canada ou des Etats-Unis, ainsi que le personnel naval sur des navires de guerre de haute mer, sont censés avoir accompli du service outre-mer.

Les versements mensuels n'excéderont pas la solde et les allocations mensuelles que les intéressés recevaient immédiatement avant leur libération et commenceront après le 1er janvier 1945, à moins que la loi ne soit promulguée plus tôt.

LE CRÉDIT DE RÉADAPTATION

Un crédit de réadaptation égal à la gratification de base, mais ne comprenant pas la gratification supplémentaire, sera mis à la disposition de l'ancien combattant, dans les dix années qui suivront la libération, pour des fins utiles: achat d'une maison, d'un fonds de commerce, de meubles ou d'outils, ou paiement des primes d'une assurance-vie établie par le Gouvernement. Il pourra également être employé à la modernisation ou à la réparation d'une maison, à fournir du capital liquide pour une entreprise et autres fins similaires. Le crédit de réadaptation sera réduit de toutes allocations reçues pendant les cours de formation professionnelle ou d'études, ou de tout octroi reçu en vertu de la loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants. Les allocations de formation professionnelle ou de cours d'études, ainsi que les octrois en vertu de la loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, ne peuvent être versés si le crédit de réadaptation a été employé, à moins qu'un ajustement n'ait eu lieu.

AU MOMENT DE LA LIBÉRATION

Au moment de la libération, tout ancien militaire, homme ou femme, est informé du programme de rétablissement civil. Il subit un examen médical et dentaire complet et peut obtenir, dans l'année qui suit la libération, un traitement gratuit pour toute affection démontrée par cet examen. On lui permet de garder un uniforme et certains autres articles d'habillement militaire. Tous ceux qui ont été libérés depuis le 1er août 1944 reçoivent une allocation de $100 pour vêtements civils. S'ils ont accompli du service pendant 183 jours et s'ils ont été libérés honorablement, une allocation de réadaptation égale à trente jours de solde et à un mois d'allocations familiales militaires leur est versée. Ils reçoivent également un bon de chemin de fer pour leur permettre de retourner dans leur foyer où à l'endroit où ils se sont enrôlés.

APRÈS LA LIBÉRATION

Les anciens militaires qui cherchent un emploi s'adressent aux bureaux de placement du Service sélectif. Dans plusieurs de ces bureaux, ils trouveront des fonctionnaires du Bien-être des anciens combattants et des experts prêts à leur aider. Les anciens combattants qui veulent retourner à leurs emplois d'avant-guerre ont droit à cette réintégration si l'emploi existe encore, s'ils sont capables d'en remplir les fonctions et s'ils en font la demande dans les trois mois qui suivent la libération. D'après la législation canadienne, tout ancien combattant, homme ou femme, qui a servi outre-mer, ainsi que les pensionnés pour invalidité, jouissent de la priorité pour les nominations dans l'administration publique, s'ils ont la compétence requise pour l'emploi qu'ils postulent.

Les Directeurs du Bien-Être des Anciens Combattants sont postés dans des centres stragégiques à divers endroits du Canada. Ces fonctionnaires font bénéficier les Anciens Militaires de leurs conseils et de leur aide et il est bon de les consulter lorsqu'il s'agit de n'importe quel problème de rétablissement civil.

Publié par autorité de l'honorable Ian A. Mackenzie, Ministre des

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

CRABTREE MILLS

(De notre correspondant)

BANQUET D'HUITRES — La traditionnelle partie d'huîtres réunissant employeurs et employés avait lieu samedi dernier, le 11 novembre. A la table d'honneur, on remarquait de nombreux et distingués visiteurs, notamment tous les chefs spirituels de la paroisse depuis sa fondation: M. le chanoine O. Arcahmbault, M. le curé H. Ferland, M. le curé Piette. Ensuite, M. le maire J.-Emile Boucher, M. le député Ferland, le secrétaire de l'hon. Ministre du Travail M. Paul Brien, MM. Fair et Candee, de Cornwall, Spencer et Jones de Beauharnois, respectivement gérants et assistants-gérants de leurs manufactures, MM. Raoul et Paul Charette, de la Papeterie Canadienne, M. Kay Crabtree, gérant local et M. Antonio Granger, notre président du Syndicat national.

A la fin du banquet plusieurs orateurs prirent la parole pour féliciter les organisateurs de ce banquet payé conjointement par la compagnie et le syndicat. L'esprit de bonne entente qui règne entre la compagnie et le syndicat a également été souligné.

Le succès remporté pour le 7e Emprunt de la Victoire, tant dans la paroisse qu'à la manufacture a reçu sa mention.

Ces heures sociales de charité chrétienne puissent-elles proclamer d'un "sol" plus élevé la gamme bienfaisante d'un bonheur syndical!

BAPTEME — Le 2 novembre Joseph - Georges-Réal, fils de M. et Mme Lucien Lachapelle (Rhéa Beauséjour). Parrain et marraine: M. Louis-Georges et Mlle Clara Beauséjour, oncle et tante de l'enfant.

▪ EDUCATION NATIONALE — Un concours d'un genre tout à fait particulier a été passé dans toutes les écoles de notre paroisse. Son but principal était de faire grandir chez nos enfants la noblesse, la fierté nationale. A cette fin, les autorités décident de faire chanter notre bel hymne national O Canada en tenant compte de la décoration patriotique de chaque classe, de la tenue, diction et chant des élèves.

La Société St-Jean-Baptiste et le Syndicat national, corps éminemment canadiens français offrent les récompenses qui consistent en deux jolis drapeaux, emblèmes et symboles de notre nationalité.

MM. les présidents des Commissions scolaires J.-E. Pelletier, pour le village et Louis Froment, de la campagne, M. Donat Perreault de la Société, exercent l'honorable fonction de juges ,accompagnés de M. le vicaire qui ne fut pas le dernier organisateur.

Douze classes participèrent au concours: 6 pour les grands et 6 pour les jeunes.

Les Messieurs de 6e et 7e années, élèves du R. Frère Hurtubise, c.s.v., gagnent l'étendard. Chez les tout petits, les élèves de 2e année dirigés par R. Soeur Alfred-de-Jésus, remportent le victorieux pavillon.

Merci aux donateurs et félicitations à tous!

▪ INSTALLATION DES OFFICIERS — Dimanche le 5 nov, sous la présidence distinguée de M. Félix Surprenant, patron du district avait lieu l'installation des officiers de la Société des Artisans Canadiens Français, succursale de Crabtree Mills. M. Donat Perreault a été réélu président et Mlle Hélène Forget demeure attachée à la tâche du secrétariat.

ST-MICHEL DES SAINTS

(De notre correspondant)

BAPTEMES — Le 30 octobre: Marie - Paule - Doris, enfant de M. et Mme Rosaire Ferland (Noella Baribeau). Parrain et marraine: M. et Mme Johnny Rivière. — Abbé P. Robillard.

— Le 3 novembre: Marie - Gilberte - Lise, enfant de M. et Mme Alphonse Gagnon (Marguerite Beaulieu). Parrain et marraine: M. et Mme Albert Beaulieu, oncle et tante de l'enfant. — Abbé J.-B. Chagnon.

— Le 7 nov.: Joseph - Normand - Germain, enfant de M. et Mme Roméo Bellerose (Lucie Gilbert). Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Gilbert, grands-parents de l'enfant. — Abbé P. Cantara.

▪ VOEUX DE BONHEUR — Nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Henri Charette (Claire Dénommé), mariés le 21 octobre à St-Zénon.

— A M. et Mme Lionel Lanoue (Bela Bazinet) mariés le 29 octobre, à St-Pascal Baylon de Montréal.

— A M. et Mme Cuthbert Vadnais (Prudentienne Ferland), mariés le 30 octobre, à St-Cuthbert. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue parmi nous à ces nouvelles épouses.

▪ CONGRES — Le 9 novembre avait lieu à Joliette, une réunion générale de tous les cercles de fermières du diocèse. Mmes Auguste Boisvert, P.-E. Vadnais et Avila Beauséjour y furent déléguées.

▪ PONT — Notre pont neuf est maintenant ouvert à la circulation.

Plus long et plus large que l'ancien pont couvert, il présente un aspect attrayant. Il mesure 125 pieds de longueur et 23 de largeur. L'ancien mesurait 118 pieds de long et 17 pieds de large. Le contracteur était M. Emilien Tellier de Berthier. Il est entré 55 tonnes de fer et 3,000 sacs de ciment dans sa construction; le pilier à lui seul a requis 1,000 sacs. Ce nouveau pont est une belle amélioration.

▪ CAISSE POPULAIRE — Diranche dernier, les sociétaires de notre Caisse se réunissaient pour étudier le projet de formation d'une Caisse Centrale régionale à Joliette. Le projet a été adopté à l'unanimité et M. le Président Etienne Laforest ainsi que M. Xavier Beauséjour, directeur, ont été choisis comme nos délégués à l'Assemblée générale de Joliette, mardi dernier.

▪ VISITE PAROISSIALE — M. le curé a terminé la visite paroissiale. Notre paroisse compte actuellement 315 familles et 1,581 âmes.

▪ HOCKEY — Il est rumeur que cet hiver nous serons favorisés d'une patinoire. L'intiative en revient à MM. Lucien et Jules McGuire. Il y aurait deux équipes régulières: une de St-Michel et l'autre de la Consolidated Paper. Nous encourageons tous et fortement cette initiative et nous espérons bien que tous coopéreront au succès de cette entreprise sportive.

STE-MARIE SALOME

(De notre correspondant)

Le 11 novembre est décédée Mme Joseph Melançon (Elisabeth Desrosiers) à l'âge de 76 ans et un mois. Elle laisse dans un deuil profond, outre son époux, trois fils, dont l'abbé Philippe, vicaire à la paroisse du Sacré-Coeur, Montréal: 8 filles et 28 petits-enfants.

Femme d'ordre, de devoir, elle a passé sa longue vie dans l'ombre, sans bruit, sans ostentation mais sans faiblesse. Remplie de cette foi robuste qui caractérise nos mères de famille canadiennes elle a su inculquer à ses enfants des principes religieux qui font les bons chrétiens et les bons citoyens, puisque l'un de ses fils M. Philiple Melançon est prêtre et trois de ses petits-fils sont dans les ordres religieux: M. Yvanhoe Melançon, c.s.v., M. Sarazin, chez les Pères de Ste-Croix, et M. Lucien Melançon au grand Séminaire de Montréal.

Le service funèbre eut lieu le 14 novembre dans l'église de Ste-Marie Salomé, célébré par son fils M. Philippe Melançon en présence de plus d'une vingtaine de prêtres et d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

LANORAIE

(De notre correspondant)

A la Toussaint, le R. P. Chartier, s.j., chanta la messe assisté des abbés C. Piette et Chartier. Les deux Pères Chartier sont les deux frères de Mme Déry de notre paroisse.

▪ FETE DU CHRIST-ROI — Plusieurs de nos retraitants et retraitantes sont allés à Joliette pour la fête du Christ-Roi.

▪ BAPTEMES — Le 20 octobre, Marie - Fernande - Marguerite, fille de Gérard Désourdis et de Gilberte Bonin. Parrain et marraine: M. et Mme Fernand Goyette, de Montréal.

— Le 21 octobre, Joseph-Adolphe-Jean-Claude, fils de Fortunat Faust et de Marthe Moreau. Parrain et marraine: M. et Mme Adolphe Massé (Albina Moreau) de Berthierville.

— Le 5 novembre, Marie - Adelina - Huguette, fille de Lucien Desmarais, chauffeur d'autobus, et de Annette Hervieux. Parrain et marraine: M. et Mme Adélard Lahaise (Marie-Adelina Hervieux), de Lavaltrie.

▪ MARIAGES — Le 14 octobre fut béni le mariage entre Jean-Paul Martel, fils de Elie Martel et de Agnès Brissette d'une part, et Jacqueline Rondeau, fille de Joseph Edouard Rondeau et de Adila Beauparlant d'autre part.

— Le 30 octobre le mariage entre Jean-Baptiste Guèvremont, navigateur, fils de Joseph Guèvremont et de Marie-Louise Dandonneau d'une part et Gabrielle Bonin, fille de Gabriel Bonin et de feu Alésina Olivier d'autre part.

Nos meilleurs voeux de bonheur à ces deux familles.

▪ FUNERAILLES — Le 16 octobre fut inhumé William Desrosiers, époux en 1ères noces de dame Georgine Blais; en 2èmes de Marie-Louise Beaudoin, décédé à Montréal, à l'âge de 64 ans.

— Le 30 octobre, Marie-Louise Laroche, épouse de feu Hormisdas Hétu, décédée le 26 courant à l'âge de 80 ans. Elle était Dame de charité.

— Le 11 novembre, Zénon Bourdeau, rentier, époux en 1ères noces de feu Joséphine Bernatchez et en 2èmes noces de Justine Gastonguay, décédé le 8 du courant à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 74 ans. Ligueur du Sacré-Coeur, il reçut les honneurs de la Ligue.

Nos plus vives sympathies vont à ces familles éprouvées.

▪ HONNEUR AU MERITE— Premiers d'octobre au couvent St-Joseph de la Providence. — 9e année: Denise Surprenant; 8e: Yolande Mousseau; 7e: Huguette Côté; 6e: Denise Lacombe; 5e: Marcelle Champagne; 4e: Lise Mousseau; 3e: Suzanne Champagne; 2e: Lise Villeneuve; 1e: Jeannette Lachance.

— Ecole du Sacré-Coeur. — 9e année: Albert Champagne; 8e: Paul-Eugène Doucet; 7e: Claude Lacombe; 6e: Jean Renaud; 5e: Maurice Chiasson; 4e: Maurice Déry; 3e: Yvon Rondeau; 2e: Réal Champagne; 1e: Guy Arpin.

▪ Dimanche le 5 courant avait lieu la nomination du conseil de la chorale. Président d'honneur: M. le curé Henri Gaudet; président actif: M. Louis Marion; vice-président: M. Jean-A. Décarie; sec.-trésorier: M. Arence Hervieux; 1e conseiller: M. Alfred Doucet; 2e conseiller: M. Emilien Hervieux; maître - chantre: M. Léo Robillard; organiste: Mlle Georgette Pagé; organisateur archiviste: M. Jean-Paul Décarie..

▪ M. le lt Marcel Décarie, Mme Décarie et leur fille Denise-Marie, nous ont quittés le 11 du mois, en route pour la côte du Pacifique, où le lt se rend en service. A tous, bon voyage et bonne chance!

ST-CUTHBERT

(De notre correspondant)

DECES — Vendedi dernier eurent lieu les funérailles de Mme Olivier Lavallée (Alma Fafard), décédée à l'âge de 57 ans, 6 mois.

Outre son époux, elle laisse deux garçons: Armand, (marchand) et Paul; trois filles: Mme Lucien Barrette (Alice) de Joliette; Mme Donation Rousseau (Aldéa) de St-Viateur et Imelda; ses gendres: MM. Lucien Barrette et Donatien Rousseau; une bru Mme Armand Lavallée; ses frères: Joseph, de Sorel; Philippe, Narcisse, Cuthbert et Alphonse, de cette paroisse; ses soeurs: Mmes Victor Fafard et Hormisdas Brousseau, ainsi que plusieurs petits-enfants.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies.

Le service a été chanté par M. l'abbé Damien Toupin, assisté des abbés Paul Toupin et Vitalien Fafard.

La chorale rendit la messe harmonisée de Yon.

Une foule considérable de parents et d'amis assistèrent aux funérailles.

A la famille en deuil, nos vives condoléances.

▪ J. A. C. — M. Rosaire Drainville a été nommé président de la J.A.C. en remplacement de Joseph Coulombe.

Mlle Alice Fafard, présidente; Mlle Jeannette Drainville, sec.

Nos félicitations.

▪ DEPART — M. Germain Caumartin, fils de Mme veuve Paul Caumartin a quitté sa famille pour entrer à la Trappe d'Oka.

— Mlle Gabrielle Fafard est entrée chez les gardes-malades à Joliette.

Nos voeux accompagnent ces jeunes.

▪ TRANSACTION — M. Gabriel Farly, gendre de M. Armand Denis a acheté la propriété de M. Alphonse Plante et l'habitera sous peu.

▪ VISITEUR — M. le Dr Jean Marcoux est venu rendre visite à sa mère ainsi qu'à des amis. Revenant du camp Borden il s'embarquera pour Nanaimo. Bon voyage à ce jeune médecin et surtout prompt retour.

Félicitations à Mlle Gabrielle Fafard, secrétaire-trésorière de la section jaciste de cette paroisse qui a été l'heureuse gagnante du prix de $10., s'étant classée première, avec la note 98, lors du concours de sociologie appliquée, et offert par le Secrtéariat de la J.A.C. de Sherbrooke.

ST-AMBROISE DE KILDARE

(De notre correspondant)

SOIREE D'AMATEURS — Samedi soir le 18 novembre, à la salle paroissiale aura lieu une soirée récréative et musicale organisée par les jacistes de la paroisse.

Le programme comprendra une série de numéros des plus variés et des plus intéressants: prix d'entrée 50c. et 35c. pour adultes et enfants. — Bienvenue à nos amis des paroisses avoisinantes.

▪ INHUMATION — Le 10 novembre, eut lieu l'inhumation de feu André Garceau, fils de M. et Mme Emile Garceau, de Joliette. — Nos sympathies à la famille.

▪ CA ET LA — M. l'abbé Damien Robert, ainsi que M. et Mme Arthur Beauséjour de Joliette, M. et Mme Olaus Grégoire et leurs enfants M.-Jeanne, Françoise et Robert, en visite dimanche dernier chez M. et Mme Noel St-André de St-Roch.

Téléphones: { Bureau: 42 / Maison privée: 175 — Boîte postale: 100

J.-A. BOISVERT

ASSURANCES GENERALES

représentant de la

GREAT WEST LIFE ASS. CO.

501, rue NOTRE-DAME, JOLIETTE, Qué.

M. et Mme Andréas Dufresne

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur fils bien-aimé André.

Novembre 1944.

HEURES DE BUREAU

De 11 à 12 h. a.m. — de 3 à 5 h. p.m. — Pas de bureau le soir

Absent le jeudi

Dr EDMOND PIETTE

Chirurgien de l'hôpital St-Eusèbe — Joliette

35, ST-CHARLES BORROMEE NORD, Tél.: 369

Les célèbres teintures

Ampollina

Pour teindre avec succès les tissus de toutes sortes en laine, soie, coton, toile ou fibres mélangées.

VERITABLES TEINTURES D'ANILINE BRILLANTES ET SOLIDES

28 couleurs —— Prix: 15c.

Chez **René Martin**

32, BOURGET Sud, Joliette

TELEPHONE 617

NOS SOLDATS DE L'INDUSTRIE



Pour faire la guerre, il faut en quantité énorme des produits innombrables. Pas seulement des armes . . . mais des produits de toutes sortes qui assurent la subsistance et l'efficacité de nos armées . . . des vivres en abondance, des vêtements confortables . . . Et c'est pourquoi, au Canada, ce ne sont pas seulement les usines de munitions qui méritent le titre d'usines de guerre, mais aussi les tisseries, les raffineries, les conserveries. L'industrie canadienne tout entière s'est consacrée à la production de guerre! Voici, ci-contre, M. Georges Bouthillier, employé depuis plus de 50 ans dans une tisserie de Farnham. Nous saluons en M. Bouthillier l'un des nombreux ouvriers canadiens qui accomplissent avec dévouement des tâches toutes nécessaires à la victoire.

PUBLIÉ EN HOMMAGE AUX OUVRIERS CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

STE-BEATRIX

(De notre correspondant)

U.C.F. — 23 dames et demoiselles assistent au congrès de l'U.C.F. tenu à Joliette jeudi le 9 nov. dernier.

■ RETRAITE — Quelques retraitants suivent les exercices d'une retraite fermée cette semaine.

■ CAISSE POPULAIRE — Lundi, 13 nov., assemblée spéciale générale de tous les sociétaires de la Caisse populaire de Ste-Béatrix, à laquelle étaient présents M. le curé Z. Mailhot, presque tous les officiers et un bon nombre de sociétaires. Le but de cette assemblée était de décider l'adhésion d'une Union régionale à Joliette des Caisses populaires Desjardins. Ce projet fut accepté par toute l'assemblée. Signalons que notre Caisse compte actuellement 200 sociétaires et possède un actif de $43,000.

■ VIIème EMPRUNT — Les ventes durant la présente campagne se sont élevées à $5,400. Le tout a été recueilli par M. Lionel Riopel.

ST-ALEXIS

(De notre correspondant)

BAPTEMES — Le 11 nov. à M. et Mme Maurice Marsolais (Alice Locas) une fille Marie-Jocelyne-Ginette. Parrain et marraine: M. et Mme Edouard Villemaire (Juliette Locas) de St-Roch. Porteuse: Mme Fernand Marsolais.

— Le 12 nov., à M. et Mme André Perreault (Laurence Locas) une fille Marie-Laura-Andrée. Parrain et marraine: M. et Mme Placide Perreault (Laura Ricard) de St-Jacques. Porteuse: garde Henriette Locas.

— Le 13 nov., à M .et Mme Hector Ricard (Marie des Neiges Vezina) un fils Jos.-Philias-Régis. Parrain et marraine: M. et Mme Philias Vézina (Rébecca Vézina) de St-Lin. Porteuse: Mlle Marie Vézina.

■ MARIAGE — Le 11 nov. était célébré le mariage de Rosaire Pelletier à Martine Dupuis. M. Aldéric Beauséjour servait de témoin à son beau-fils et M. Eustache Dupuis, témoin de sa fille.

■ Le 13 nov., a été inhumée Augustine Laporte épouse de feu Arthur Ploude, décédée à l'hôpital du Sacré-Coeur de Carterville, à l'âge de 75 ans.

ST-ZENON

(De notre correspondant)

BAPTEMES — Le 29 octobre, Joseph-Cléophas-Jacques, enfant de M. et Mme Roger Dubeau (Marie-Anna Charette). Parrain et marraine: M. et Mme Cléophas Rondeau, grands-parents de l'enfant.

— Le 29 octobre: Marie-Rollande-Gisèle, enfant de M. et Mme Roland Mirandette (Germaine Lachance). Parrain et marraine: M. et Mme Ovila Mirandette (Marie-Jeanne Charette), oncle et tante de l'enfant.

— Le 1er nov.: Marie-Pierrette-Jacqueline, enfant de M. et Mme Lomer Beauséjour (Yvette Dubeau). Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Beauséjour, de St-Michel des Saints.

— Le 7 nov.: Joseph-Pierre-Robert, enfant de M. et Mme Sylvio Gilbert (Annette Lefebvre). Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Lefebvre (Clarisse St-Georges) grands-parents de l'enfant.

■ RECENSEMENT DE LA PAROISSE — 204 familles; 861 communiants; 252 non-communiants; population totale 1,113. 90 enfants qui fréquentent l'école du village; 121 enfants pour la compagne en tout 211 élèves; 8 étudiantes à l'Ecole Normale; 5 étudiantes au pensionnat de St-Félix; 2 étudiants au collège.

■ Premiers d'octobre à l'école No 5, dirigée par Mlle Rachel Champagne. — 7e année: Madeleine Trudel; 6e: Maurice Rondeau; 5e: Rosilda Charette; 4e: Jean-Guy Rondeau; 3e: Pauline Rondeau; 2e: Thérèse Rondeau; 1e: Adrienne Rondeau.

■ DEPLACEMENTS — Mme Roméo Rivest et ses trois filles Cécile, Thérèse et Jeannette sont parties pour aller demeurer à Trois-Rivières.

— M. Armand Rivest de St-Michel des Saints a acheté la propriété de Mme Roméo Rivest. Il demeure maintenant dans notre paroisse avec sa famille.

ILE DUPAS

(De notre correspondant)

DECES — Vendredi dernier fut inhumé dans le cimetière M. Romain Farly, époux de Marie-Anne Plante, décédé à Sorel. Un Libera fut chanté à l'arrivée du corps.

— Jeudi dernier est décédé subitement M. Joseph Chevalier, époux de Marie-Rose Guèvremont. La levée du corps fut faite par le Père Placide qui chanta le service assisté de MM. les abbés Ricard et M. Roy, de St-Ignace. Aux autels latéraux M. le curé Grégoire et M. A. Allard de Berthier.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse. — Sincères condoléances.

■ VISITEURS — Dimanche M. le curé recevait sa parenté. La température idéale favorisa cette belle visite.

— M. le curé Toupin, M. Bareteau, M. et Mme Lambert, M. Harnois de St-Cuthbert, sont venus faire une visite au presbytère.

SAINT-LIN

Les institutrices de St-Lin remercient Mlle V. Gariépy de leur avoir fait connaitre l'Association. — Les institutrices de plusieurs paroisses en font partie.

Grâce à l'esprit de coopération de Mlle Gariépy nous volà toutes réunies en un cercle d'étude dont elle fut la première présidente. Maintenant, elle se retire, il ne nous reste plus qu'à la remercier de ses bons conseils.

Un nouveau conseil fut formé. Nous continuerons les activités de notre cercle d'étude dimanche le 19 nov. Que toutes les institutrices y soient.

■ Premiers d'octobre à l'école No 3, Marthe Lamarche, inst. — 7e année: Suzanne Crépeau; 6e A: J. d'Arc Auger; 6e B: Denis Préville; 5e: Ruben Brassard; 4e: Marcelle Auger; 2e: Paul Préville; 1e: André Archambault.

ST-JOACHIM LA PLAINE

(De notre correspondant)

BAPTEME — A M. et Mme Paul-Yvon Thérien (Jeannette Roy) un fils baptisé le 25 octobre par l'abbé Antonio Richard, sous les prénoms de Joseph - Germain - Paul - Jacques. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Cartrand, de Ste-Anne des Plaines, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Jacqueline Thérien, tante de l'enfant.

■ MARIAGE — Le 21 octobre fut célébré le mariage de Monique Thérien, fille de feu Ferdinand Thérien et de Marie-Anne Allard, avec Jean-Baptiste Latour, fils de Henri Latour et de Bernadette Lauzon, de Ste-Anne des Plaines. M. Henri Latour servait de témoin à son fils et M. Paul-Yvon Thérien à sa soeur.

Après la cérémonie la réception eut lieu chez les parents du marié à Ste-Anne des Plaines et le soir le souper fut servi chez Mme Ferdinand Thérien.

ST-THOMAS DE JOLIETTE

Mlle Brigitte Généreux, de St-Thomas, élève du couvent des Srs Ste-Anne de Rawdon, s'est classée deuxième dans un concours de comptabilité entre 20,000 concurrents, tant aux Etats-Unis qu'au Canada.

Ce concours était organisé par "The Gregg Magazine" de New-York. — Un joli chèque lui a été remis comme récompense. Félicitations.

ST-CLEOPHAS DE BRANDON

AU COUVENT — Honneur au mérite pour le mois d'octobre — 7e année: Jeannette Bibeau; 6e: Rita Hénault; 5e: Huguette Piette; 4e: Elianne Marois; 3e: Jean-Guy Poirier; 2e: Pierrette Piette; 1e: Pauline Lefebvre.

■ CROISADE — Le 27 octobre nos croisés eurent le bonheur de s'entretenir quelques instants avec leur aumônier diocésain, M. l'abbé Louis Richard.

■ Le 9 nov., un R. Fr. des Ecoles Chrétiennes, recruteur, visita nos écoliers et écolières.

RAWDON

(De notre correspondant)

FETE — Le 30 octobre dernier, anniversaire de naissance de Mlle Marguerite Morache, présidente de la J.O.C. Ses compagnes jocistes au nombre de 23, accompagnées de leur aumônier, firent une fête intime à la présidente, et lui offrirent une jolie lampe.

■ BAPTEMES — Le 11 octobre: Marie-Denise-Monique-Agathe, fille de Ovila Lafond et de Cécile Tessier. Parrain: Gérard Lafond; marraine: Jacqueline Lafond.

— Le 3 nov.: Monique-Marie-Paule-Jeannette, fille de Emile Neveu et de Blandine Marchand. Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Neveu, oncle et tante de l'enfant.

■ DECES LEVESQUE — Le 4 novembre avaient lieu les funérailles de M. Albert Lévesque, décédé le 1er nov.

Le R. Père Médéric Robert, cousin du défunt, chanta le service assisté de M. le curé J.-A. Gariépy de St-Emile, et de M. l'abbé Roland Bérubé, vicaire à St-Lin.

Agissaient comme porteurs M. le maire Emile Pepin, MM. Adjutor Cantin, Ls-P. St-Pierre, Clément Rondeau, Gaspard Dupuis et Ernest Forest.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse Malvina Paré, ses enfants: Emilien, Viateur, Blanche (Mme Léo Dupuis) et Armandine; une soeur: Clarinda (Mme Ruelle) de Montréal; ses frères Honoré, Henri, Alphonse, Euclide, Emile, Gilbert et Calixte; son gendre M. Léo Dupuis; ses brus: Mmes Emilien, Armand et Viateur Lévesque et 23 petits-enfants. Sincères sympathies à chacun.

■ Sympathies à MM. Ambroise et Joseph Perreault à l'occasion de la mort de leur frère Alfred Perreault de Chertsey.

■ PROMOTION — M. Ls-Philippe St-Pierre, gérant de la Banque Canadienne Nationale depuis neuf ans devient gérant de la succursale de Terrebonne. — Nous le félicitons et lui offrons ainsi qu'à Mme St-Pierre, un heureux séjour à Terrebonne.

M. Beauséjour, de Wokefield lui succède. Nous lui souhaitons la bienvenue à Rawdon.

■ FERMIERES — Le 9 novembre une quinzaine de fermières assistèrent à Joliette au premier congrès diocésain de l'Union Catholique des Fermières.

■ De passage à Rawdon, dimanche dernier, M. et Mme Armand Danis, de Montréal et leurs enfants Nicole et Yves.

■ LOUANGES — Le 5 nov. M. le curé J.-A. Gariépy chanta les louanges de Monique Lévesque, enfant de M. et Mme Viateur Lévesque, décédée à l'âge de 3 mois. — Sincères sympathies à M. et Mme Lévesque.

Ouverture d'un nouvel

Etal de boucher

angle Fabre et Ste-Anne
à Joliette

•

TOUTES SORTES DE VIANDE FRAICHE ET FUMEE — FRUITS — LEGUMES

•

Georges Rivest

successeur de J.-R.-A. Lareau

25 ANS D'EXPERIENCE

Tél.: 1164 345, FABRE

Livraison à domicile

AU SEMINAIRE

Chronique 869

■ LE 5 NOVEMBRE:

La grand'messe est chantée par M. l'abbé Jean Riberdy.

A l'occasion de la solennité de la S. Charles Borromée, titulaire de la cathédrale, M. l'abbé D.-A. Robert, donne le sermon de circonstance à la cathédrale.

Au cours de l'après-midi, plusieurs professeurs assistent à la translation des restes de M. l'abbé Alcide Forest, ancien curé, décédé vendredi dernier à l'hôpital St-Eusèbe. De l'hôpital le défunt est transporté à l'église St-Jacques de Montcalm.

■ LE 6 NOVEMBRE:

Le R. P. Supérieur et plusieurs professeurs représentent le Séminaire à St-Jacques aux funérailles de M. l'abbé Alcide Forest, tandis que le R. P. W. Corbeil, c.s.v., ass.-supérieur et préfet des études, assiste aux funérailles de Mme veuve Eemry Gaudet à St-Liguori. Plusieurs autres professeurs accompagnent le R. P. Corbeil.

La Chorale du T. S. Rédempteur

La Société des "Amis du Séminaire" en est à sa deuxième soirée depuis la nouvelle année scolaire. Elle reçoit ce soir la Chorale féminine du T. S. Rédempteur, dirigée par Mlle Germaine Moineau. On a fait l'éloge de cet important groupe d'artistes, la semaine dernière en première page de l'Action populaire. On ne saurait trop répéter la grande satisfaction des auditeurs qui s'est manifestée par les applaudissements et les nombreux rappels de la fin. Des soirées aussi captivantes sont de nature à attirer de nouvelles recrues dans cette "Société" qui s'applique à offrir à ses "Amis" ce qu'il y a de plus distingué, de plus beau, de plus artistique. Bienvenue dans ses cadres!

■ LE 7 NOVEMBRE:

Fête de S. Ernest, patron du R. P. Supérieur. Le R. P. Supérieur dit la messe de communauté comme d'habitude et accorde congé de classe et d'étude entre 10 h. 30 et midi.

Le R. P. Arthur Forest, ass.-procureur, représente le Séminaire à St-Jacques, aux funérailles de M. l'abbé Joseph Cloutier, curé de Terrebonne, décédé samedi dernier. Le défunt était le cousin de M. l'abbé François Lanoue qui a chanté le service.

Ce soir, à la salle académique, M. l'abbé Roch Majeau, curé de Rémigny, présente au public de Joliette ses nouveaux films annuels sur les progrès de la colonisation dans la paroisse qu'il a fondée et qu'il dirige avec un zèle si apostolique. Plusieurs professeurs assistent à cette intéressante soirée.

■ LE 8 NOVEMBRE:

Le R. P. Supérieur assiste à la cathédrale aux funérailles d'une de ses parentes, Mlle Marie-Claire Charbonneau, de Joliette, décédée dimanche dernier.

■ LE 9 NOVEMBRE:

M. l'abbé Victor Chaumont, surveillant, ancien élève du Séminaire de Ste-Thérèse, prend part à une fête de son Alma Mater. Il assiste à la messe solennelle du matin, puis au banquet du midi et à la représentation du drame chinois d'Henri Ghéon: "Les trois sagesses du vieux Wang" donnée par les élèves au cours de la soirée.

■ LE 10 NOVEMBRE:

Le R. P. Arthur Forest, ass.-procureur, célèbre, en l'église de St-Lin, un service solennel pour le repos de l'âme de son oncle, M. l'abbé Alcide Forest, décédé la semaine dernière. Le défunt était chapelain à St-Lin depuis quelques années.

■ DE PASSAGE AU SEMINAIRE:

Le 6, le R. Fr. Marius Soffray (1918-20 et P. 1935-44), c.s.v., professeur de grec à l'Université de Montréal, passe une partie de la journée avec nous.

— Le 7, M. l'abbé Damien Toupin (1891-1900 et P. 1903-04) prend le diner avec nous. Plusieurs autres prêtres sont de passage au Séminaire à l'occasion de la Récollection mensuelle à l'Evêché.

— Le 9, M. l'abbé Omer Lane (1921-29), vicaire à St-Félix de Valois, prend le diner avec nous. Plusieurs autres prêtres du diocèse sont de passage au Séminaire cet après-midi à l'occasion du "Congrès annuel" de l'Union Catholique des Fermières qui se tient à la salle académique.

■ FELICITATIONS:

A M. le Dr Louis-Charles Simard, M.D. (1913-18) qui a été élu l'un des membres de l'Exécutif de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal.

— A M. le Dr J.-A. Vidal, M.D. (1900-07) qui a été élu l'un des deux représentants de la faculté de Médecine au cours de l'assemblée générale annuelle de la même Association.

De même qu'au Dr Paul Villeneuve (1926-33) à cette même occasion a été élu l'un des deux représentants de l'Ecole de Médecine vétérinaire.

— A M. le Dr Donatien Marion, M.D. (1908-15) qui a été réélu Président de la Section Duvernay de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

■ SYMPATHIES:

A M. l'avocat Léo Pelland, C.R., (1904-11) à l'occasion de la mort de sa mère, Mme Pierre Pelland, décédée à Ste-Elisabeth. Le R. P. Josaphat Asselin représentait le Séminaire aux funérailles vendredi dernier.

— A M. Marcel Garceau (1935-37) à l'occasion de la mort de son frère, M. André Garceau, survenue à Joliette, vendredi dernier. Le défunt était aussi le neveu de M. le chanoine J.-C. Garceau, chancelier de l'Evêché (1901-10 et P. 1913-15).

— A M. Edouard Henri (1930-32) à l'occasion de la mort de son frère M. Emmanuel Henri (1918-28) décédé à St-Esprit samedi dernier.

— A la famille de M. Charles Guilbault (1912-13) à l'occasion de la mort de ce dernier, survenue à l'Hôtel-Dieu de Montréal, mercredi dernier.

VERS INEDITS

Chacun paie en passant son tribut de science,
Le loyer de la vie est le temps que tu fais;
Les jeunes ont l'élan, les vieux l'expérience,
Tout âge a son désir, chacun marche à ses frais.

L'âme de la jeunesse est faite d'espérance,
L'âme de la vieillesse épelle des regrets;
L'une aspire à la joie, et l'autre au grand silence,
Celle-ci veut la halte, et l'autre le progrès.

Mais le plus important, c'est l'oeuvre, la pensée:
La vie a trop de prix, qu'elle soit effacée,
Et l'amour du travail élève au premier rang.

Ce qui vaudra toujours et qui se grave au temple,
C'est ta bonne pensée et c'est ton bon exemple,
Ton âge importe peu, si quelqu'un te comprend!

Lanoraie, 5 juillet 1944. *Louis-Joseph DOUCET*

Souscription de $500,000. à l'Emprunt de la Victoire



Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée la semaine dernière dans ses bureaux de l'Hôtel du Gouvernement, à Québec, l'hon. Antonio Barrette, député de Joliette et Ministre du Travail dans le gouvernement de la Province de Québec, a fait remise à M. Henri Bray, directeur de l'Emprunt pour le district de Joliette, d'un chèque de $500,000., souscription au VIIème Emprunt de la Victoire, de la Commission des Accidents du Travail, un organisme provincial dirigé par le Ministre du Travail.

On voit ici l'hon. M. Barrette remettant ce chèque important à M. Bray. De gauche à droite, MM. F.-T. Hecker, secrétaire; J.-L. Labrèche, vice-président; Paul Drouin, C.R., président de la Commission des Accidents du Travail; l'hon. Ant. Barrette et M. Bray; MM. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail; J.-O. Connell Maher, sous-ministre adjoint; Paul Brien, secrétaire particulier du Ministre du Travail et M. Henri Clément, publiciste du comité de l'Emprunt de la Victoire.



In Memoriam

A la douce mémoire de notre chère

SOEUR MARIE PRUDENT,

décédée le 20 novembre 1943, une grand'messe sera chantée lundi prochain le 20 novembre en ce jour du souvenir, en l'église de St-Lin.

Du haut du ciel, daigne nous protéger et nous guider.

"Tes frères et soeurs".

SCN IMPRIMEURS ALLIES CANADA

Chronique Syndicale

Coopérative d'habitation

Les ouvriers de Joliette parlent de coopérative d'habitation: ils croient qu'ils ont le droit comme tout le monde d'avoir une maison bien à eux, confortable, capable d'habiter leur nombreuse famille, et d'où l'on ne viendra pas les déloger à la première occasion ou au premier caprice d'un propriétaire égoiste. Ils ont raison.

Les ouvriers de Joliette ont aussi pensé que la meilleure formule pour eux étaient la formule coopérative qui leur permettrait d'obtenir la maison de leur choix sans être obligés de faire des déboursés contraires à leurs moyens ni s'engager sans rémission vis-à-vis de créanciers sans coeur. Ils ont encore raison.

Ils auront cependant besoin de la bonne volonté de toute la population: ils demanderont même leur adhésion à ceux des autres classes qui pourraient s'intéresser au projet: ils voudront s'établir d'après un plan d'urbanisme qui concourrait en même temps à l'embellissement de la ville comme à son agrandissement: le Conseil de Ville sera intéressé dans l'affaire: ils voudront aussi créer au centre de ce plan, une coopérative de consommation, des parcs, des salles de jeux; en un mot, le plan est vaste: il est déjà à l'étude et l'on aura besoin d'aide bientôt. On aura raison de le leur accorder.

Aujourd'hui, un premier plan de financement s'offre pour une coopérative d'habitation: celui de la Loi nationale de 1944 sur l'habitation. D'après la partie 1 de cette Loi proclamée en vigueur le 21 août, le gouvernement peut consentir un prêt à une corporation pour projet à base coopérative. Ce prêt ne doit pas être inférieur à 50% de la valeur d'emprunt de la maison, ni excéder l'ensemble de 95% des premiers $2,000, de la valeur d'emprunt, plus 85% du montant par lequel cette valeur excède $2,000, et n'excède pas $4,000., plus 70% du montant par lequel cette valeur excède $4,000., etc.

Le gouvernement est certainement là pour aider les organisations à protéger leurs membres qui sont des citoyens du pays représenté par lui-même. Mais il reste qu'il est toujours mieux, quand une association est capable de se suffire par elle-même, au moins dans sa constitution interne, qu'elle marche sous la surveillance du gouvernement, certainement, mais par son seul ressort. Or, il existe chez-nous, dans notre province, un mouvement coopératif assez puissant, ce me semble, pour pourvoir par lui-même aux besoins de son propre développement; par exemple, les coopératives de crédit ont justement été créées pour faciliter aux nôtres la fondation d'autres coopératives de consommation, de production, et aussi d'habitation. A quoi pourrait mieux servir notre argent? Espérons que chez-nous, dans notre région joliettaine, une coopérative de crédit régionale sera assez solide pour prévoir la possibilité de financer un projet de coopérative d'habitation d'ici une couple d'années, et qu'elle aura assez confiance dans les fondateurs de cette nouvelle coopérative pour leur prêter l'argent qu'elle reçoit d'ailleurs des mêmes hommes.

Le projet reste un projet pour l'instant: ce qui veut dire que tous ceux qui ont des idées heureuses dans ce domaine seront bien reçus des initiateurs dont le pied à terre est le Secrétariat. L'expérience des coopératives d'habitation a été faite avec succès; il nous reste à avoir dans notre projet la confiance qu'il mérite et mettre le temps qu'il faut pour l'exécuter solidement.

Fernand JOLICOEUR,
Chef du Secrétariat.

STE-JULIENNE

SOIREE LE 25 — Le 25 novembre, grande soirée musicale et dramatique organisée par les jeunes, sous le patronage de M. le curé. Diverses attractions. Entrée: 35c. Siège réservé: 50c. Les amis des paroisses avoisinantes sont aussi invités à cette fête à l'occasion de la Ste-Catherine.

▪ BAPTEMES — Le 12 novembre, à M. et Mme Laurent Giroux (Cécile Carmel), un fils, J.-Liguori - Damase - Laurent - Pierre. Parrain et marraine: M. et Mme Liguori Giroux, de St-Roch, oncle et tante. Porteuse: Mme Damase Bonin, tante.

— Le 12 nov., à M. et Mme Albert Brouillette (Yvonne Desrochers), une fille M.-Gabrielle - Marcelle. Parrain et marraine: Roland Roy et Mlle Marcelle Desrochers, St-Esprit.

▪ DIVERS — Sympathies à la famille Gustave Melançon à l'occasion du décès de Mme Joseph Melançon de Ste-Marie Salomé.

— Sympathies à M. Adolphe Dufour dont le frère est décédé à St-Justin.

— Prompt rétablissement à Mme Alfred Leblanc et à Mlle M.-Berthe Duchemin, hospitalisées à St-Eusèbe.

▪ MARIAGE — Le 11 novembre a été célébré à Pte-aux-Trembles le mariage de Mlle Isola Ricard, fille de M. et Mme Méderic Ricard, à Magloire Ricard, fils de M. et Mme Joseph Ricard. Après la cérémonie réception chez les parents de l'épouse. — Meilleurs voeux.

▪ EN VISITE — M. J. Bertrand et ses enfants à St-Paul l'Ermite, chez M. Réal Bertrand.

— Mme Nap. Daviau et Mme Jean Depairon à Montréal, à l'occasion des noces de M. et Mme Magloire Ricard.

LAVALTRIE

(De notre correspondant)

BAPTEME — Le 8 novembre, Marie - Lucienne - Réjeanne, enfant de M. et Mme Roland Lachance. Parrain et marraine: M. et Mme Léopold Lachance.

▪ Le 10 novembre avait lieu la cérémonie des Anges de Michelle, décédée la veille, âgée de 5 mois et 12 jours, enfant bien-aimée de M. et Mme Lucien Martel.

▪ DECES PELLETIER — Le 14 nov. avaient lieu les funérailles de M. Frédéric Pelletier, décédé le 11, à l'âge de 75 ans et 10 mois, époux de feu Fabiola Martineau.

Le service fut célébré par M. le curé H. Lachapelle assisté de MM. les curés H. Gaudet et A. Boucher. Ont célébré des messes aux autels latéraux: MM. les abbés E. Pelletier et G. Robert.

Le défunt laisse dans le deuil un fils Armand; une fille: Mme H. Berthiaume; un frère: Conrad et deux soeurs: Mme Romulus Martineau et Mme Francis Goyette. — Nos sympathies à ces familles éprouvées.

▪ PREMIERS D'OCTOBRE. — Ecole No 4, Mme Joseph Perron, inst. — 8e année: Henriette Beauparlant; 7e: Claire Beauparlant: 6e: Dolorès Goyette; 4e: Lucien Van Sterthem; 3e: Jacqueline Boisjoly; 1e: Mariette Goyette.

— Ecole No 2 — 7e année: Jules Lacombe; 6e: Louis Allegrezza; 5e: Marcel Boisjoly; 4e: Ronald Goyette; 3e: Rita Goyette; 2e: Jacques Lahaise; 1e A: Laurette Boisjoly; 1e B: Paul Lahaise.

SAINT-LIN

(De notre correspondant)

BINGO DE LA CHORALE. — La chorale de Saint-Lin donnera le samedi 18 courant, une grande soirée de bingo et d'amusements dans la salle du Collège, sous le distingué patronage et la présidende Mgr Eustache Dugas, P.A.-V. G. La chorale, qui prête si généreusement son concours pour toutes les organisations paroissiales et qui rehausse l'éclat des cérémonies religieuses n'a pas abusé du public: depuis trois ans bientôt elle n'a jamais tendu la main. Elle a droit à la reconnaissance et elle compte sur un encouragement bien mérité. Venez en foule samedi soir et soyez assuré de passer une très agréable soirée. Invitation à tous les paroissiens, même aux nombreux amis des paroisses environnantes. Amusements variés, attractions nombreuses, surprises agréables pour tous, de nombreux et alléchants prix aux gagnants.

La chorale, aidée d'un groupe nombreux de jeunes filles, se fera entendre dans un répertoire choisi. Entrée gratuite.

▪ Le 9, l'abbé Mousseau, aumônier diocésain, et M. F. Contant, président diocésain, assistaient à une journée de secteur de l'U.C.C. On remarquait Mgr Dugas, M. le curé Richard de St-Joachim, MM. les vicaires Laporte de St-Roch, Bérubé et Locas, de St-Lin, M. le président local Dumont et M. le directeur Brisson et M. J. Archambault, secrétaire et plusieurs autres.

▪ JECISTES DU COLLEGE. — Après une bonne récollection tous les membres de la J.E.C., trio et chefs d'équipe se sont lancés avec une nouvelle ardeur à la conquête de leur milieu, selon le mot d'ordre de l'Action catholique. Toujours mieux, pour le Christ et la formation de leurs camarades, tel est le but à atteindre. L'équipe de la septième, sous la direction de Bernard Mantha mérite de chaleureuses félicitations; René Bellerose le seconde avec toute l'ardeur et la bonne humeur qui le caractérisent. Félicitations à la septième. Nous constatons avec beaucoup d'intérêt que le service des "Affiches" est très actif; sous l'inspiration du jeune André Marin. Bravo André, continue à apporter ta coopération et à jeter la bonne semence dans l'âme de tes camarades. — *Responsable.*

▪ LA CROISADE — Les croisés avaient, jeudi le 9, l'insigne privilège de voir et d'entendre leur aumônier diocésain M. l'abbé Richard. Dans une causerie intime, marquée du plus grand enthousiasme, M. l'aumônier sut communiquer à son jeune auditoire, la flamme qui l'anime. De cet entretien, le petit bataillon des Croisés du Collège saura tirer de précieux avantages et de salutaires leçons.

Au couvent comme au collège la Croisade va de l'avant. Il y a aussi dans les écoles des rangs nous en parlerons bientôt.

▪ BAPTEMES — Le 29 octobre, J. - André - Jacques - Noel, fils de Philippe Lapalme et de Florida Dupras. Parrain: Victor Hogue; marraine: Aldéa Dupras, son épouse.

— Le 12 nov., M. - Clémence-Justine - Gisèle, fille de Donat Lafrenière et de Jeanne Landry. Parrain: André Landry, dir. adj. gén. des Ecoles d'Arts et Métiers, Montréal; marraine: Clémence Jasmin, son épouse.

▪ LOUANGES — Le 23 octobre, Huguette, enfant de Adélard Lavallée et M.-Rose Lavallée, décédée à 15 mois.

▪ SEPULTURES — Le 26 octobre, Léa Lavallée, épouse de Joseph Lamoureux, décédée à 79 ans et 5 mois.

— Le 10 novembre, service célébré par Mgr Dugas, pour M. l'abbé Alcide Forest, assisté des abbés Bérubé et Locas. Le R. P. A. Forest assistait avec les membres de sa famille.

▪ Dernièrement M. Gérard Mantha, fils de M. Hormisdas Mantha et de Justine Vézina, épousait Mlle Marguerite Laporte, fille de M. Liguori Laporte et de Blanche Mireault.

Le mariage fut célébré par M. Albert Laporte, oncle de la mariée, curé de Ste-Marcelline.

Après la réception chez les parents du marié, les heureux époux partirent pour un voyage à Mont-Laurier. Ils sont maintenant résidents de St-Calixte. — Nos meilleurs voeux de bonheur.

▪ Le Frère Desrochers, o.m.i., missionnaire au Mackenzie, visitait ses parents dernièrement.

▪ Mercredi le 30, M. et Mme F. Jolicoeur, de Joliette, étaient de passage à St-Lin. M. Jolicoeur s'est rendu à la salle des oeuvres pour aider à la formation de deux syndicats en couture.

▪ DECES — L'abbé Alcide Forest, aumônier de l'hospice, est décédé vendredi le 3 nov., à l'hôpital de Joliette. Mgr Dugas, MM. les vicaires et une bonne délégation de St-Lin ont assisté à la translation et aux funérailles à St-Jacques.

A "Mes Vieux" d'Lanoraie

Mon vieux foyer

Un' autr' fois, mon vieux foyer d'pierre,
Confident d'mes joies, d'mes soucis,
J'viens fair' un voyage en arrière
En fixant tes rondins noircis.

T'souviens-tu du temps des promesses? . . .
C'est d'vant tes yeux, mon vieux copain,
Qu'à ma vieill', j'faisais des caresses . . .
Tu r'gardais tout' . . . pis voyais rien . . .

Quand l'premier naquit en décembre,
On vint l'déposer à tes pieds;
Y faisait trop fret', dans notr' chambre,
Pour ses membr's tout menus, soyers.

C'est au ras toé qu'ma p'tit' famille
Priait l'bon Dieu, chaqu' soir, à genoux;
Plus tard, quand j'chap'ronnais ma fille,
C'est d'vant toé que j'cognais des clous . . .

L'hiver, tu nous restas fidèle!
Quand tout l'monde était endormi,
Toé seul, de garde, en sentinelle,
Prenais soin d'nous-autr's vieil ami.

Au fait . . . tu sais qu'c'est d'main dimanche,
Pis que d'bonne heure on sort du lit,
J'm'en vais t'laisser l'bon soir, vieill' branche,
R'garde, y s'fait tard . . . y pass' minuit! . . .

Lanoraie, 28 octobre 1944. *JEAN SOUFFRE.*

LA CAISSE POPULAIR

Le fondateur au Canada d Caisses populaires, M. Alphon Desjardins, avait un but netteme déterminé lorsqu'il lança son pr jet: le relèvement économique d la classe laborieuse canadienn française. Et ce relèvement il percevait par des moyens bien pr cis: une caisse d'épargne et de cr dit, adaptée à nos traditions tout particulièrement à nos cadr paroissiaux. Après une expérien de quelques années, satisfait des r sultats, M. Desjardins exposa da deux brochures de l'Ecole Socia Populaire son plan et les cond tions essentielles qui lui perme traient de donner les fruits qu'il é attendait.

Cette étude précieuse est épuis depuis longtemps. Pour répond à une demande croissante, l'Eco Sociale Populaire vient de la ré diter en une brochure de 64 pag avec un avant-propos du direct gérant de la Fédération des Caiss populaires Desjardins, le sénateu Cyrille Vaillancourt. Cette br chure se vend 25 sous au secréta riat de l'E.S.P., 1961, rue Rach est, Montréal.

ST-ROCH DE L'ACHIGAN

VISITE — Vendredi dernie M. l'abbé Roch Majeau, curé d St-Urbain de Rémigny, a visi notre paroisse. Comme toujour la visite de M. l'abbé Majeau f un succès.

▪ SYMPATHIES — Lors d la dernière réunion, les directeu de la Caisse populaire de St-Ro offrirent des sympathies à le président, M. Roch Beaudry, l'occasion de la mort de sa soeu Mme A. Martin, de St-Alexis.

ST-LIGUORI

(De notre correspondant)

Le 10 novembre est décédée Mme Fr cis Nadeau (Ozine Lamarche). Les fu railles eurent lieu lundi le 13 en l'ég paroissiale au milieu d'une nombreuse sistance.

Nos sympathies à la famille.



Cultivateurs Eleveurs

Tout à gagner
rien à perdre

Faites hiverner vos JUMENTS poulinières et confiez-les à des gens d'expérience que dirige un médecin vétériniare.

HATEZ-VOUS DE RESERVER UNE PLACE

Consultez

Dr A. BELANGER

MEDECIN VETERINAIRE

387, MANSEAU, JOLIETTE

Téléphone 39

ST-ESPRIT

BAPTEMES — A M. et Mme Paul Gauthier (Yvonne Lauzon), une fille Marie - Jeanne - Luce - Francine. Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Gauthier, de Montréal, oncle et tante de l'enfant.

—Le 9 novembre, Joseph - Paul - Ernest - Jacques, enfant de M. et Mme René Trudel (Marguerite Wolfe). Parrain et marraine: M. et Mme Paul Trudel de St-Roch l'Achigan.

▪ DECES — Le 4 novembre est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal M. Léo Dulong, fils de feu Aimé Dulong. Le service eut lieu à St-Esprit au milieu d'une assistance considérable. — Nos sympathies à la famille.

— Le 9 novembre est décédé à l'hôpital St-Eusèbe, Mme Adrien Aumont (Marie-Reine Pichette), à l'âge de 44 ans. Ses funérailles eurent lieu à St-Esprit le 11 novembre.

M. l'abbé Henri Pichette chanta le sercice assisté des abbés Jos. Perreault, curé à St-Alphonse, et Olier Bérard, vicaire de cette paroisse..

Dans le choeur on remarquait: M. le curé Médéric Payette, M. Henri Bellemare, dir. du Collège l'Assomption, M. Victor Savaria, assistant procureur à l'Assomption. — Nos condoléances à la famille.

— Jeudi le 9 novembre s'éteignait à l'âge de 40 ans et 9 mois, M. Emmanuel Henri, fils de M. Hermas Henri.

M. l'abbé Eugène Desrochers, vicaire à Ste-Julienne, chanta le service assisté des abbés Jean Lafrenière, vicaire à la cathédrale et Julien Riopel, vicaire à St-Pierre de Joliette.

Le deuil était conduit par MM. Robert Côté et Roger Lesage qui firent également la quête.

Le corps était porté par les Chevaliers de Colomb suivants: MM. le dentiste Bruno Charbonneau, Bruno Collin, Wilfrid Beaudoin, Raoul Pelletier, Maurice Raymond et Roland Grégoire.

Dans le choeur on remarquait M. le curé Médéric Payette, MM. les abbés Albert Laporte et Damien Robert, vicaire à St-Roch, M. le vicaire Lionel Lusignan de St-Félix, M. l'abbé Gérard Chaput, p. S.S., M. l'abbé Rosaire Dufort, du Séminaire de Joliette, le P. Etienne Marion, c.s.v., professeur au Séminaire, M. l'abbé Schetagne, le Père Clovis Rondeau, p.m.e., M. le curé Jos. Perreault, de St-Alphonse.

Il laisse dans le deuil son père: M. Hermase Henri; ses frères: Wellie, Ubald, Stanislas, Dieudonné, Bernard, Valmore, Edouard ses soeurs: Sr Marie Bellarmin, Sr Marie Jeanne Cécile, Sr Henri du Crucifix, toutes trois des Srs des Sts Noms de Jésus-Marie ; Mme Louis Guilbault (Régina) et Jeanne.

M. Emmanuel Henri était l'ami des organisations pour lesquelles il se dévoua sans compter. L'organition sportive lui doit une bonne part de son développement. On le retrouve dans toutes les associations: l'U.C.C., Chevaliers de Colomb. Il prêta un précieux concours au début de la Caisse populaire qu'il dirigea comme gérant tant que sa santé le lui permit. Tous lui conserveront un pieux souvenir.

Que la famille accepte nos sympathies les plus sincères.



Rhume

Mal de Gorge

Avalez une tablette de Paradol. Gargarisez-vous avec deux tablettes dissoutes dans l'eau. Mettez-vous au lit pour vous reposer et dormir.

Vos maux et vos douleurs disparaîtront bientôt et vous pourrez éviter un rhume désagréable.

Paradol soulage promptement les maux de tête, la névralgie, le mal de dents, le rhumatisme et la sciatique. Il est agréable à prendre et ne laisse pas d'effets déprimants à sa suite.

Paradol ne désappointe pas.

PARADOL du DR. CHASE

Pour le soulagement de la douleur

MASCOUCHE

(De notre correspondant)

BAPTEMES — A l'hôpital de la Miséricorde de Montréal, le 27 octobre 1944, à M. et Mme Jean-Paul Archambault (Georgette Brisson) un fils baptisé Joseph-Roch-Amédée-Richard. Parrain et marraine: M. et Mme Amédée Archambault.

— A l'hôpital de la Miséricorde de Montréal, le 31 octobre à M. et Mme Barthélemi Roy (Marguerite Pauzé) un fils, baptisé Jean-Pierre. Parrain et marraine: M. et Mme Victor-O. Pauzé, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Stella Pauzé.

— A Mascouche, le 8 novembre, à M. et Mme Lionel Beauregard (Simone Raymond) un fils baptisé Joseph-Alfred-Paul. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Lacombe, de Montréal.

▪ LOUANGES — Le 10 novembre ont été chantées les louanges de André Dompierre, âgé de 16 mois, enfant bien-aimé de M. et Mme Fernand Dompierre.

▪ L'U.C.F. A MASCOUCHE — Lundi dernier, le 6 novembre au lieu habituel de nos réunions d'Action catholique, M. l'aumônier diocésain des Fermières catholiques, venait jeter les bases d'un cercle de l'U.C.F.

M. le curé Hector Ferland accompagné de Mme Omer Piette de Ste-Elisabeth, après les cérémonies d'usage, et les présentations, ne manqua de souligner qu'il y avait beaucoup de bien à faire dans ce domaine et se dit enchanté de cette nouvelle fondation.

L'assemblée fut des plus enthousiastes, une quarantaine de dames et de demoiselles demandèrent leur inscription. Le cercle fut fondé aux acclamations de toute l'assemblée, puis l'on procéda à l'élection des dirigeantes pour l'année courante.

Le Comité se composera comme suit: présidente: Mme Hormisdas Duval; vice-présidente: Mme Donat Patenaude; secrétaire: Mlle Marguerite Mathieu; directrices: Mmes Samuel Marion, Roméo Duval et Eugène Forest; Mlles Gisèle Deslongchamps et Gabrielle Chaput.

L'U.C.F. de Mascouche organise un tirage et une soirée de vues animées pour le 18 novembre au soir.

ST-SULPICE

Premiers d'octobre, école No 2 dirigée par Mlle Hortense Perreault, inst. — 7e année: Roch L'Archevêque; 6e: Réal Rivest ; 5e: Léoplod Chicoine; 4e: Agnès L'Archevêque; 3e: M.-Marthe Rivest; 2e: Claire L'Archevêque; 1e: Gisèle Rivest.

ST-ALEXIS

(De notre correspondant)

NAISSANCE — A M. et Mme Hubert Perreault (Solange Beaudoin) un fils baptisé Joseph-Bertrand-Eddy. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Thériault (Sara Perreault). Porteuse: Mlle Marie-Paule Thériault.

▪ A ST-BARTHELEMY. — Cinq de nos jeunes sont entrés le 2 novembre à l'Ecole d'Agriculture de St-Barthélemy à cette occasion il nous fait plaisir de constater le nombre de nos étudiants et étudiantes:

Couvent de Rawdon: 2; Ecole Normale de Joliette: 7; Pensionnat C.N.D., Joliette: 1; Pensionnat de St-Jérôme: 1; Pensionnat de St-Jacques: 1; Séminaire de Joliette: 5; Collège de l'Assomption: 2; Ecole Ménagère Upton: 1; Ecole d'Agriculture: 5.

▪ En la solennité du Christ-Roi répondant à l'invitation de Son Excellence Mgr l'Evêque, cinquante personnes de St-Alexis, se rendirent à Joliette. Ce groupe comprenait les exécutifs de nos mouvements d'Action catholique: Ligue des retraitants et retraitantes; J. A. C.; J. A. C. F.; des oeuvres économico-sociales; U. C. C.; Cercle des Fermières; Coopérative; Caisse populaire; des oeuvres auxiliaires: Tertiaires et Enfants de Marie.

▪ J. A. C. — J. A. C. F. — Le 28 octobre comme préparation à la fête du Christ-Roi, tous les membres de la J.A.C. et J.A.C.F. au nombre de 60 faisaient leur récollection. Heure sainte à 8 h. prêchée par M. l'abbé Ferdinand Mousseau. Le lendemain, dimanche communion générale.

— Le 5 novembre se tenait chez M. René Allard ,président diocésain de la J.A.C. une assemblée régulière du comité diocésain de la J.A.C. M. l'abbé F. Mousseau était présent.

▪ Notre visite de paroisse est terminée; au prône M. le curé donnait les chiffres suivants. On compte 268 familles; population: 1,342; communiants: 1.223; non communiants: 119.

▪ VA ET VIENT — Mme Oliva Racette et sa fille Anna de Fitchburg, Mass., ainsi que Mme Wilfrid Barrette de Joliette, de passage à St-Alexis chez M. Ovila Landry et Ange-Albert Payette.

ST-LIGUORI

(De notre correspondant)

A MONTREAL — M. et Mme Hormisdas Gagnon (Lumména Léveillé) célébraient dernièrement leur 50e anniversaire de mariage. A cette occasion leurs parents et amis de St-Liguori se rendaient à Montréal et remportèrent de cette belle fête de famille le meilleur des souvenirs.

▪ BAPTEMES — Le 24 octobre, à M. et Mme Marcel Lépine (Simonne Chevrette), un fils baptisé sous les noms de Jos.-Robert-Wilfrid. Parrain et marraine: M. et Mme Andréas Lépine. Porteuse: Mlle Clarisse Lépine.

— Le 1er nov., M. le curé Dupont baptisait Marie-Francine-Andrée-Adrienne, enfant de M. et Mme Léonard Lachapelle (Yvette Lapointe). Parrain et marraine: M. et Mme Camille Malo de St-Ambroise, oncle et tante de l'enfant.

▪ SYMPATHIES — A M. et Mme Jean-Marie Sourdif, à l'occasion de la mort de leur bébé Agathe.

— A Mlle Adrienne Beauséjour et à Mme Wilfrid Beaudoin, à M. Victor Beauséjour, à l'occasion de la mort de leur neveu J.-Paul Beauséjour du Christ-Roi, mort au champ d'honneur en octobre dernier.

▪ DE PASSAGE — A St-Liguori: Mme et l'honorable juge Forest, de Montréal, chez leur neveu M. Wilfrid Forest.

— Le R. P. Archange Godbout o.f.m., prêche actuelleemnt un triduum aux tertiaires de notre fraternité.

ST-FELIX DE VALOIS

(De notre correspondant)

LOUANGES — Le 11 novembre ont été chantées les louanges de Bertrand Charbonneau, décédé à l'âge de 3 mois, enfant bien-aimé de M. et Mme Lionel Charbonneau. — Nos sympathies à la famille éprouvée.

▪ BAPTEME — A M. et Mme Arthur Couillard (Gilberte Allard) un fils, Joseph-Adrien-Florent, baptisé le 12 nov. par l'abbé O. Lane, vicaire. Parrain et marraine: M. et Mme Adrien Allard, de Lachine, grands-parents de l'enfant.

▪ HONNEUR AU MERITE — Ecole des Sapins, dirigée par Mlle T. Champagne, inst. — 7e année: Fernand Poirier; 6e: Dolorès Aubin; 5e: Dolorès Brunelle; 4e: Réal Fréchette; 3e: Delys Brunelle; 2e: Jacques Geoffroy; 1e: M.-Paule Brunelle.

AVIS AUX PATRONS

ET À LEURS EMPLOYÉS MASCULINS— y compris les cultivateurs

En vertu d'une ordonnance rendue le 15 août 1944 par le soussigné ministre du Travail sous l'autorité des Règlements de 1944 sur le Service sélectif national (Mobilisation):

1. à compter du 22 août 1944 tout patron est requis de contrôler les documents détenus par chacun de ses nouveaux employés masculins dans les 7 jours de l'engagement, afin de constater s'ils se sont conformés aux Règlements de 1944 sur le Service sélectif national (Mobilisation), c'est-à-dire au point de vue du service militaire;

2. le patron doit, en se servant de l'Annexe 9, signaler au Registraire de sa division de Mobilisation, tout employé qui ne serait pas muni des documents mentionnés;

3. de même le patron doit contrôler les documents en la possession de tout employé masculin travaillant actuellement pour lui et dont les papiers n'ont pas déjà été vérifiés, et faire immédiatement rapport au Registraire de sa division de Mobilisation sur tout employé de cette catégorie qui ne serait pas muni desdits documents;

4. tout employé masculin susmentionné est requis par les Règlements de soumettre ses documents à l'inspection de son employeur;

5. AUX TERMES DU PRÉSENT AVIS "EMPLOYEUR" OU "PATRON" COMPREND TOUT CULTIVATEUR EXPLOITANT UNE FERME, ET QUI A UNE PERSONNE DU SEXE MASCULIN À SON SERVICE;

6. des peines sont prévues pour tout patron ou tout employé masculin qui ne se conforme pas à ces Règlements.

En vertu d'une ordonnance antérieure, les patrons furent requis de contrôler les documents en la possesion de leurs employés masculins, et de faire rapport, au plus tard le 1er mai 1944, des cas douteux aussi bien que des cas où l'employé n'avait pas de documents.

L'on rappelle aux patrons qu'ils n'ont pas à faire rapport sur les individus munis des documents nécessaires—mais sur ceux qui n'exhibent pas ces documents, ou lorsqu'il y a lieu de douter que les papiers exhibés prouvent que les individus sont en règle.

Les patrons canadiens, y compris les cultivateurs, ont coopéré d'une façon très satisfaisante lors de la première vérification, allant jusqu'au 1er mai dernier. L'on est très reconnaissant de cette coopération qui a été fort précieuse et à laquelle on fait de nouveau appel.

L'on peut obtenir au plus proche bureau de Placement et du Service sélectif l'Annexe 9 pour les rapports au Registraire et les détails sur les documents attestant que les détenteurs sont en règle.

Les cultivateurs dont les services ne sont pas requis sur la ferme au cours de l'hiver et qui répondront à l'appel urgent pour des travailleurs dans les autres industries essentielles continueront à bénéficier de l'ajournement du service militaire tout le temps qu'ils seront absents de la ferme.

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

HUMPHREY MITCHELL, *Ministre du Travail*

A. MacNAMARA, *Directeur du Service sélectif national*

W-F-21-10-44

RAWDON

A l'occasion de son anniversaire de naissance, Mlle Marguerite-Marie (Rosette) Charron a récemment été l'objet d'une belle fête surprise que lui avaient préparée ses parents et amis. Au cours de la soirée qui réunit une trentaine de joyeux convives un magnifique goûter et un programme musical des mieux choisis fut exécuté. Une petite saynète: "Le bonheur en ménage" fut très goûtée.

▪ Concours d'octobre à l'école St-Joseph: Mme Joseph Lane, inst. — 7e année: Jean-Jacques Lane; 6e: Carmen Lane; 5e: Thérèse Labrèche;4e: Murielle Lane; 3e: René Mailhot; 2e: Viateur Lachapelle.

ST-JEAN DE MATHA

(De notre correspondant)

SYMPATHIES — Nous offrons nos plus vives sympathies à Mlle Berthe-Mance Pelland, en deuil de sa mère, Mme Pierre Pelland, décédée ces jours derniers à N.-D. de Lourdes.

▪ FELICITATIONS — Sincères félicitations à M. et Mme Réginald Durand (Marie-Paule Charette) à l'occasion de la naissance de leur fille baptisée sous les noms de Marie-Bégine-Agnès-Aldéa.

▪ BAPTEME — Joseph - Hervin - Georges - André - Laurent, enfant de M. et Mme Arthur Savignac. Parrain et marraine: M. et Mme Hervin Savignac, oncle et tante de l'enfant.

▪ HONNEUR AU MERITE. — Ecole St-Guillaume, No 2. — 6e année: Françoise Desrosiers; 5e: Marcellin Desroches; 4e: Lise Desroches; 3e: Lorraine Champagne; 2e: Gilles Desroches; 1e: Violette Desroches.

— Ecole Ste-Julie. — 6e année: Claire Beausoleil; 5e: Mariel-le Durand; 4e: Marguerite Beausoleil; 3e: Gisèle Joly; 2e: Françoise Roberge; 1e: Fernand Prévost.

ST-JACQUES

(De notre correspondant)

MARIAGE — Le 30 octobre, M. l'abbé Azellus Houle a béni le mariage de Mlle Annie Allard, fille de M. et Mme Paul-Emile Allard, à M. René Allard, fils de M. et Mme Ernest Allard, de St-Esprit. M. Allard était le témoin de son fils et M. Joseph Wolfe, oncle et témoin de l'épouse.

▪ DECES — Le 3 novembre ont eu lieu les funérailles de M. Alfred Robichaud, époux de Julie Richard, décédé le 1er novembre, à l'âge de 65 ans.

Il laisse son épouse et trois enfant: Xavier et Napoléon, une fille Mme Léopold Lanoue.

M. l'abbé A. Piette chanta le service.

Les porteurs étaient MM. Eusèbe, Charles, Francis, Edouard et Alcide Robichaud, Médéric Richard.

Nous offrons nos sympathies à la famille.

▪ DECES LANDRY — Le 7 novembre est décédé après quelques jours de maladie M. Marcel Landry, à l'âge de 61 ans, époux de Alma Leblanc.

Il laisse sa femme et sept enfants: R. Fr. Pierre Rodriguez (René), des Frères de St-Gabriel; Donatien, Fernand, Rosaire, Gaston et Hervé; une fille Mme Roland Gagnon (Madeleine).

Les funérailles ont eu lieu le 10 novembre. M. l'abbé Y. Laporte chanta le service assisté de MM. les abbés Az. Houle et A. Piette.

Les porteurs étaient MM. Herman Lajeunesse, Eugène Brien, Joseph Leblanc, Armand Richard, Henry Thériault et Alcide Landry.

Nous offrons à la famille en deuil nos plus sincères sympathies.

▪ BAPTEMES — Le 29 octobre, Marie - Emérose - Yolande, fille de Euclide Bolduc et de Antoinette Riopel. Parrain et marraine: M. et Mme Lionel Bolduc.

— Le 8 novembre, Joseph - Emile - Raymond - Réjean, enfant de M. Zénon Leblanc et de Azilda Dupuis. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Jetté.

— Le 10 novembre, Joseph - Alain - François, enfant de Robert Marsolais et de Blandine Cauchon. Parrain et marraine: M. et Mme Alain Marsolais, oncle et tante de l'enfant.

▪ Le 12 novembre ont été chantées les louanges de Juliette-Ginette, enfant de M. et Mme Adrien Ratelle du Christ-Roi de Joliette, décédée à l'âge de 1 an et 18 jours.

▪ INCENDIE — Dans la nuit de samedi à dimanche vers minuit un incendie détruisit le garage appartenant à M. Laurent Croze.

▪ EN VOYAGE — Dernièrement, six de nos compatriotes sont allés aux Etats-Unis visiter quelques parents, dans les villes de Albany, Troy, Cohoes, North Adams; ce sont Mme Arthur Morin mairesse et sa fille Mlle Evangéline et son garçon M. Camille Morin; Mlles Denise Melançon, Jeanne d'Arc Venne et Alphonsine Mireault de Ste-Marie Salomé les accompagnaient. Tous sont revenus enchantés de leur voyage.

Mme H.-P. COURCHESNE et Soeur MARIE-GEMMA DE JESUS, religieuse N.-D. Auxiliatrice,

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par visites, offrandes de messes bouquets spirituels, télégramme, ou assistance aux funérailles, etc., à l'occasion de la mort de M. Courchesne.

OCTOBRE 1944.

LISEZ L'ACTION POPULAIRE
Le journal des familles.

Fondée dans le Québec



J.-A. TESSIER

Courtier en assurances

506, rue St-Louis, Joliette - Tél. 595

Huile de foie de morue pure

3,500 UNITES, VITAMINES A — 85 UNITES, VITAMINES D:

6 onces ..... **25¢** — 16 onces ..... **50¢**

CAPSULES D'HUILE DE FOIE DE MORUE:

100 capsules de 10 minimes ..... **75¢**
100 capsules de 20 minimes ..... **98¢**

HUILE DE FOIE DE MORUE POUR VOLAILLES:
3,000 Unités A — 75 Unités D

le ½ gallon ..... **$2.00** — le gallon **$3.85**

HUILE DE FOIE DE POISSON POUR VOLAILLES:
1,000 Unités A — 100 Unités D

le ½ gallon ..... **$1.00** — le gallon **$1.85**

Oscar Landry

LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE DU DISTRICT

457, N.-Dame, Tél.: 228 - 229

JOLIETTE

Visitez l'hôpital...

(suite de la première page)

Et commence la convalescence sous l'oeil vigilant du médecin qui passe très souvent et s'arrête quelques fois. Cependant nous ne sommes pas abandonnés, l'infirmier ne cesse de courir, de répondre à l'un, de questionner l'autre. Sa gaieté communicative, sa générosité lui attirent tous les coeurs. Et que dire des gardes, ces âmes dévouées qui s'oublient totalement pour ne penser qu'à nous. On les taquine un peu, elles se fâchent rouge . . . de plaisir, mais n'en laissent rien paraître.

A bien y songer, c'est tout une vocation. On ne peut jamais s'imaginer tous les caprices que peut avoir un malade et encore moins la patience et le dévouement, la résignation dont doivent faire preuve ces gardes et ces infirmiers, ces bonnes religieuses qui se promènent en rangs dans les longs corridors conduisant à la chapelle, où elles vont certainement prier pour ceux qui souffrent, et enfin ces médecins qui souvent nous font mal, mais nous font encore plus de bien.

C'est dans un hôpital que se pratique certainement la plus grande charité sociale.

Il me semble juste, après avoir bénéficié de la compétence des docteurs, de la chaleureuse hospitalité des religieuses, du dévouement des gardes, de l'attention continue des infirmiers, et surtout de l'immense réconfort que nous apporte l'aumônier, de dire hautement que le public ne connait pas assez ces belles institutions pour apprécier à sa juste valeur tout le bien qui s'y fait.

Le public devrait plus nombreux visiter l'hôpital St-Eusèbe, pour se rendre compte que lorsque les Soeurs tendent la main par des bazars ou tombolas, etc., elles demandent pour la société et lui rendent du cent pour un.

Alors l'on n'entendrait plus de ces mesquines critiques à l'endroit des bonnes religieuses.

Prenez donc la résolution en visitant les malades de vous attarder un instant et de vous renseigner. Du premier étage, où Sr Louis Anselme, directrice du département des malades vous fournira avec bonté tous les détails; jusqu'au quatrième, département des gardes, sous la juridiction de Sr Jean des Lys qui vous accueillera avec bonté, et se fera un immense plaisir de vous expliquer avec une amabilité toute religieuse, la délicate mission de former des compétences; partout vous serez reçus à bras ouverts. Je souhaite ardemment être entendu, persuadé qu'après une visite attentive, connaissant tout le bien qui se fait à l'hôpital, personne ne refusera une généreuse aumône lorsque les Srs de la Providence tendront la main.

Fernand PERIGNY,
L'Epiphanie

Mariage

Lundi le 13 novembre, M. l'abbé Félix Gadoury bénissait dans la chapelle des Congrégations, le mariage de Mlle Germaine Latour, fille de M. et Mme Philippe Latour, à M. Lucien Blouin, fils de M. et Mme Lucien Blouin, de la Pointe-du-Lac, Trois-Rivières. M. Philippe Latour servait de témoin à sa fille, tandis que M. Blouin, en l'absence de son père malade, était accompagné de M. Lucien Latour, de Joliette, oncle par alliance. — Nos meilleurs voeux de bonheur.

DECES DE M. ANDRE GARCEAU

M. André Garceau, 19 ans, fils de M. et Mme Emile Garceau (Eva Labbé) de Joliette, est décédé, mardi dernier le 7 nov., après plusieurs mois de maladie.

Outre ses père et mère, il laisse dans le deuil ses frères: Marcel et Gilles et ses soeurs: Cécile, Mariette, Micheline et Lise.

D'imposantes funérailles lui furent faites vendredi matin, le 10 novembre en l'église cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. le chan. Edouard Jetté, curé fit la levée du corps et le service fut chanté par M. le chan. Camille Garceau, chancelier, oncle du défunt, assisté de MM. les abbés F. Gadoury et V. Amyot, cependant que MM. les abbés J. Lafrenière et P. Lafortune disaient des messes aux autels latéraux.

Au choeur: MM. les chan. W. Caillé et Ed. Jetté, MM. les abbés F. Mousseau, Léo Forest, René Bounadère, le R. Fr. A. Bourdeault, c.s.v.

Les porteurs étaient MM. Vincent Tremblay, Gabriel Deschesnes, Rolland Gagnon, Jacques Beaudry, C. Gaudet et Marcellin Ferland.

M. Azellus Garceau avait la direction des funérailles.

L'inhumation eut lieu à St-Ambroise.

STE-MELANIE

Le 7 nov., par M. le curé Pellerin, fut baptisée Marie - Jeanne - Michelle, enfant de M. et Mme Armand Maio, Parrain et marraine: M. et Mme Florent Malo, de Joliette, oncle et tante de l'enfant; porteuse: Mme Zoël Bruneau, grand'mère de l'enfant.

■ Samedi soir prochain le 18 novembre courant aura lieu à la salle paroissiale une soirée récréative donnée par les Jacistes de cette paroisse.

Province de Québec,
Municipalité de
SAINTE-ELISABETH

Sympathies

A une session régilière du Conseil de la dite municipalité tenue au lieu ordinaire, le mardi, 7 novembre 1944, à 10 hres a.m., sont présents: Son Honneur le maire Welly Laporte et MM. les conseiller Pierre Tellier, Joseph Joly, Lucien Coutu et Albert Ducharme, formant quorum.

Dès l'ouverture de la séance M. le Maire s'adresse ainsi à ses collègues:

"Mes chers collègues,

"Vous avez appris avec regret le deuil récent dans lequel vient d'être plongé notre secrétaire-trésorier, Me P.-L. Casaubon, par la mort de son père, M. P.-E. Casaubon, décédé à Maskinongé le 19 octobre dernier. — Tous ceux qui ont assisté aux funérailles peuvent témoigner de la haute estime dont jouissait le défunt et dont jouit sa famille, car la foule était imposante. — Et je suis heureux de signaler la très nombreuse assistance des paroissiens de Ste-Elisabeth à ces funérailles; ce qui est pour notre secrétaire une consolation et une preuve de l'estime et de la considération que nous avons pour lui. — M. le secrétaire, je vous réitère mes plus sincères condoléances en mon nom et au nom de tous mes concitoyens".

M. le conseiller Pierre Tellier secondé par M. le conseiller Albert Ducharme propose que ce Conseil fasse siens les sentiments exprimés par M. le Maire et offre à son secrétaire ses plus sincères condoléances, et que copie de la présente résolution soit publiée dans les journaux locaux.

Me P.-L. Casaubon, très touché et profondément ému, remercie cordialement M. le Maire et MM. les membres du Conseil des sentiments d'estime et de sympathies qui viennent de lui être adressés. — Il se dit très consolé de la très nombreuse assistance de ses concitoyens et les remercie de tout coeur.

Vraie copie:
P.-L. CASAUBON, sec.-trés.

Commission scolaire de
SAINTE-ELISABETH

Sympathies

A une assemblée spéciale de MM. les Commissaires d'écoles de la paroisse de Ste-Elisabeth, Co. de Joliette, tenue le 22 octobre 1944, un vote de condoléances proposé par M. le commissaire Léopold Ferland, président, et adopté à l'unanimité, a été offert à la famille Pierre-Eustache Casaubon à l'occasion de la mort de ce dernier, et que copie de cette résolution soit transmise aux journaux locaux pour publication.

(Signé) Wilfrid FAFARD,
secrétaire de l'assemblée.

J.-E. Bélanger

EPICERIES — FRUITS ET LEGUMES

548, MANSEAU — Tél. 1158

MOUTARDE Chef
pot de 32 onces ..... 18¢

OLIVES, grosses,
pot de 24 onces ..... 59¢
le gallon $3.25

FLEUR DE SARRAZIN
10 lbs pour ..... 49¢

ALL BRAN — le paquet .. 22¢

JUS DE TOMATE
boites de 28 onces ..... 11¢

SAVON DE TOILETTE Yvory
la barre ..... 5¢

POMMES SECHES — la lb 29¢

FLEUR La Cuisinière
sac de 24 lbs ..... 79¢

SOUPE AUX POIS Habitant
2 boites pour ..... 19¢

OVALTINE — pot de 32 oz 99¢

BISCUITS CASSES à la boite
la lb ..... 9¢

EXAMEN SCIENTIFIQUE DE VOS YEUX

TROUBLES MUSCULAIRES CORRIGES, STRABISME
— avec nos —
Traitements Orthoptiques

EMILE PREVOST

SPECIALISTE OPTOMETRISTE
Ajustement des yeux artificiels
100, rue St-Paul, - Joliette, Qué.

Remerciements



LE NOTAIRE P.-LEON CASAUBON
ET SA FAMILLE

remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies soit par télégrammes, tributs floraux, offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles à l'occasion de la mort de

M. P.-E. Casaubon, de Maskinongé.

STE-ELISABETH, novembre 1944.

Tracteur à vendre

Tracteur avec cultivateur et charrue double. Usage d'un an. S'adresser à GEO. LESAGE, 844, Manseau. Tél. 997, Joliette

Grande Soirée d'amateurs

— à —

L'EPIPHANIE

MARDI LE 21 NOV.
à 8 h. 30 p. m.

Au profit de la Jeunesse Agricole Catholique

●

Entrée: 35c. — Bienvenue!

ARGENT TROUVE

Celui qui a trouvé l'argent perdu par

M. CORRIVEAU

devrait remettre immédiatement ce qui doit être remis moins $50.00 de récompense. Car la compagnie Can. Oil tiendra M. Corriveau responsable de l'argent qui manque.

Perdue

Une roue en fer de 30 pouces de hauteur environ a été perdue mardi soir à partir de chez Rosaire Malo, forgeron à la carrière de St-Paul, sur la route No 41. Récompense à qui la rapportera à LUCIEN PICARD, Village St-Pierre. 16 n. 1 f. p.

Encan

Mercredi le 22 novembre, tout le roulant, animaux, voitures, machineries et les articles de ménage tout sera vendu sans réserve chez M. HILDEGE RIVEST, Village St-Pierre. En cas de mauvais temps encan remis au lendemain. 16n. 1 f.p.

Soirée

Dimanche dernier, le 9 novembre, à l'occasion d'une grande soirée chez M. A. Sénécal, à St-Michel des Saints, M. Roger Bazinet, de St-Ignace du Lac accompagnait Mlle Marie Sénécal. 16 n. 1 f.p.

Réparations pianos

Pianos, orgues, radios. Réparations générales. S'adresser à WILFRID MOQUIN, de l'Ecole des Aveugles, Montréal. 20 ans d'expérience. — Tél. 77-J, St-Jacques de Montcalm. 16 n. 3 f.

Encan

Mardi le 21 novembre à 1 hre p.m., tout sera vendu sans réserve, le roulant de ferme: machinerie, voitures, attelages, chevaux, vaches, 250 poulettes, etc. et articles de ménage complet, chez MAX MARKOFSKY, rang Visitation, Christ-Roi, Joliette. 16 n. 1 f. p.

A vendre

Chevaux trotteurs et de voiture, carrioles, robes de voiture de toutes sortes et attelages doubles et simples. S'adresser à ARMAND ALLARD, St-Roch de l'Achigan. Tél.: L'Epiphanie 53-s-2.

Chapelet perdu

En la chambre mortuaire de M. Thomas Charbonneau, 616 De Lanaudière. — Prières de le rapporter à la caissière chez GAMACHE & LANDREVILLE, 67 sud, Place Bourget. 16 n. 1 f. p.

Articles retrouvés

Pneu avec roue a été rapporté au chef de police. Aussi d'autres articles. Prière de réclamer ces articles en payant cette annonce au chef de Police, Station de Joliette. 16 n. 3 f. c.

Jeunes porcs demandés

Je suis acheteur de jeunes porcs de 6 à 8 semaines

S'adresser à

Gustave Guertin

JOLIETTE

TEL.: Bur. 603
Rés. 60

Dr Joffre Pouliot
D. D. S.
Chirurgien - dentiste
■
126, rue ST-PAUL,
JOLIETTE

Près du Château Windsor

Elégance Féminine !

Dans tous les tons et tous les styles.



Chaussures pour fillettes et bébés

J.-G. Perreault
Chaussures
503, NOTRE-DAME,
Tél.: 1231 Joliette

"La Prudence est la mère de la Sureté"

FRENETTE & FILS

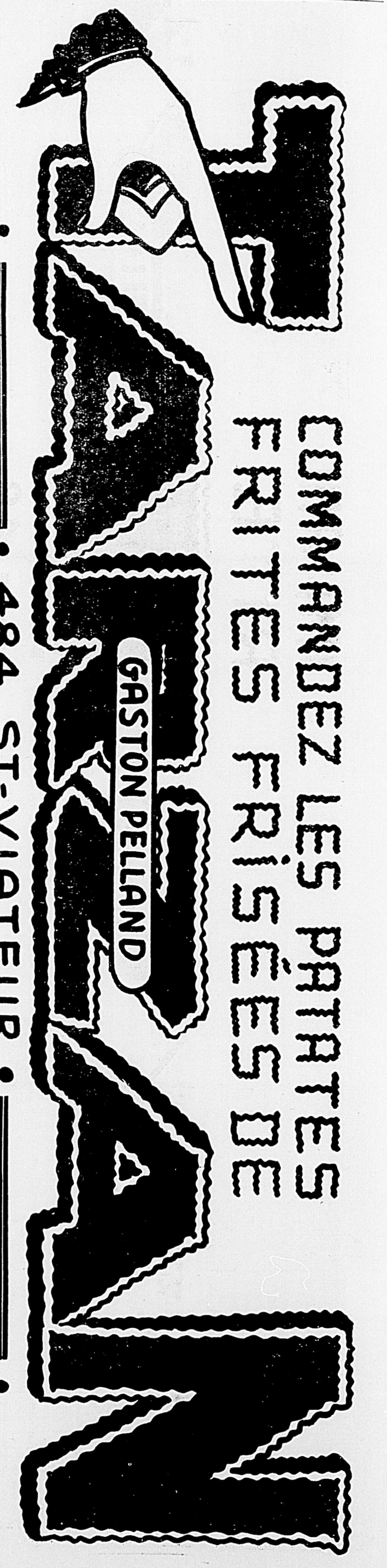


Courtiers en assurances
FEU — VIE — AUTOS
coin Manseau et St-Barthélemy
TEL. 750 JOLIETTE
Réprésentants
THE
MUTUAL LIFE
OF CANADA
Fondée en 1869
La PROPRIETE des ASSURES

SERVICE — SECURITE — SATISFACTION

Terre à vendre

Belle terre de 70 arpents, dans le rang de la Petite Noraie, bien bâtie, eau courante, puits artésien à haute pression, eau chaude dans la maison; à vendre avec ou sans roulant; avec récolte ou non; aussi 3 chevaux et une vache laitière à vendre. S'adresser à PATRICK MARCIL, Petite Noraie. Tél. 32 s. 12. 9 n. 3 f.p.



Post-gradué de New-York, Rayons X
Traitements électriques
Dr Rosaire MASSE, m.d.
CHIRURGIEN à l'hôpital Saint-Eusèbe
434, RUE MANSEAU
— Téléphone 389 —

JUSTICE et QUIDE
L'ACTION POPULAIRE

Assomtiment complet de produits pharmaceutiques
ROGER LORD
Pharmacien - chimiste
L'EPIPHANIE, P. Q.
— Téléphone: 14 —

VOL. XXXII, No 41 JOLIETTE, JEUDI 16 NOVEMBRE 1944 TROIS SOUS LE NUMERO

VOUS DITES M. BOUCHARD

A Toronto, où il arrive de temps en temps que des fanatiques anglo-protestants sèment l'ivraie des petites chicanes de race et de religion, et où, naguère, un certain pasteur Shields lançait publiquement de sales et calomnieux propos sur le compte des catholiques canadiens-français du Québec, l'hon. T.-D. Bouchard, catholique canadien-français, sénateur, ex-ministre du gouvernement de notre province a prononcé un discours mercredi dernier.

Vous pensez bien qu'en guise de réponse aux attaques indues du Révérend Shields, il a profité de l'occasion pour prendre la défense des siens, mettant les points sur les "i", et, à la lueur de l'expérience qu'il a lui-même acquise, mêlé qu'il a été à notre vie publique, faisant valoir le caractère foncièrement pacifique des catholiques d'ici et la position d'honneur non équivoque et éminemment efficace que notre clergé a toujours prise quand il s'est agi d'aider dans la mesure de ses attributions au règlement des conflits de race ou de religion qui auraient pu surgir chez-nous depuis un siècle et demi... Eh bien, non! aux journalistes naifs ou de mauvaise foi qui lui demandaient s'il était possible qu'une guerre civile s'élevât sous peu dans notre province. Savez-vous ce que M. Bouchard a répondu? "Chez-nous, la situation est mauvaise et elle me cause de graves inquiétudes". Il avait auparavant déclaré "qu'un groupe de l'Eglise catholique romaine projette de chasser tous les protestants de la province de Québec". Il voulait parler de membres de l'autorité religieuse, il l'a expliqué le lendemain.

Vous dites, M. Bouchard? Telle fut sans doute la première exclamation de surprise que tout le monde, catholique comme protestant, a dû laisser échapper, en lisant cette nouvelle dans les journaux, jeudi dernier, tant ces affirmations, même si elles evêtaient un caactère plus officiel venant d'un sénateur, semblaient invraisemblables et absolument nouvelles. Après coup, on s'est rappelé qu'en juin dernier, au parlement d'Ottawa, M. Bouchard avait affirmé des choses non moins surprenantes, non moins curieuses de sens et l'on s'est demandé ce que tout cela pouvait bien vouloir dire...

* * *

M. Bouchard aurait-il mieux fait de ne pas violer l'ordre que lui a enjoint son médecin de ne pas reprendre l'habitude de dircourir violemment? Cela, ma foi, regarde sa santé. En tous cas, il est certain que pour être juste avec les siens, il aurait bien mieux fait de se taire. Mentir en petit comité, c'est mal; mentir publiquement et lorsque la personne qui ment est honorée de titres de confiance, c'est très mal, surtout à cause des répercussions qu'un tel langage peut avoir un jour sur la paix sociale de tout un peuple. M. Bouchard a-t-il bien réfléchi à la gravité de ses calomnies? Est-il de mauvaise foi? Où veut-il en venir?

L'hon. M. Godbout a peut-être trouvé la meilleure réponse aux déclarations de M. Bouchard et nous sommes très heureux de reproduire ici ce que M. Godbout en pense. Cette mise au point, juste et sans ambages, sera portée, nous l'espérons, aux membres du Club Kiwanis Torontois; elle reflète la vérité et suffit à couvrir les calomnies injustifiées de M. Bouchard.

"Si M. Bouchard a vraiment fait la déclaration que rapportent les journaux, dit M. Godbout, il aura certes la surprise de la voir accueillir auprès de tous les gens sérieux du Canada par un immense éclat de rire suivi après un moment de réflexion par un sentiment de profonde pitié. Il avait par ses déclarations antérieures (celles de juin dernier) semé le doute et l'inquiétude en certains milieux, sa dernière ne laisse de place que pour la pitié à son égard. Souhaitons-lui charitablement le retour à la santé".

"L'attitude de l'immense majorité du clergé catholique québecois dans la vie nationale canadienne n'a pas besoin d'être défendue. Elle est au-dessus de tout reproche et digne des plus grands éloges".

Il est bien regrettable tout de même qu'un fils de la Province de Québec, un catholique, il le dit lui-même, un homme comblé des bienfaits de la Providence, porté aux honneurs et à la renommée par les suffrages de ses compatriotes, en soit rendu à faire sciemment ou non, le jeu des ennemis de notre religion qui souhaitent ardemment, eux, que la chicane prenne pour de bon chez-nous... *Léo FOREST.*

A l'Epiphanie



Me Robert Marien, notaire, vient d'ouvrir son bureau à l'Epiphanie, chez Mme veuve Aumont, au numéro 39 de la rue Leblanc.

Il est le fils de M. et Mme Antonio Marien, de St-Roch de l'Achigan.

Il a fait ses études au Séminaire de Joliette et à l'Université de Montréal.

Tous seront les bienvenus à son nouveau bureau.

Retraites fermées

A LA MAISON QUERBES

Du 19 au 22 nov.: pour jeunes gens;

Du 22 au 25 nov.: pour hommse mariés;

Du 26 au 28 nov.: Paroisse St-Pierre;

Du 28 nov. au 1er décembre: Paroisse de Lavaltrie;

Du 1er au 3 déc.: Pour les militaires;

Du 3 au 6 déc.: Paroisse du Christ-Roi;

Du 7 au 10 déc.: Biscuiterie Harnois.

Ecole Supérieure Saint-Viateur

Les ture des bulletins du mois d'octobre.

Premiers de classe: 12e année: Jacques Beaupré, 85; 11e: Roland Perreault, 82; 10e: Guy Marchand, 86; 9e: Noel Laporte, 88; 8e: Gilles Lalonde, 90; 7e A: Benoît Lauzon, 85; 7e B: Robert Charette, 82; 6e A: Jacques Beaulieu, 90; 6e B: André Reney, 82.5 5e A: Marcel Perreault, 92; 5eB: Léo Labrecque, 89; 5e C: Roland-Roch Martin, 92.

Ont mérité une mention honorable pour la conduite et le travail: 12e année: Jacques Beaupré et Roger Masse; 11e: Adrien Gervais; 10e: Jacques Perreault; 9e: Jean-Claude Côté, Roland Beaupré, Jean-Claude Perreault, René Martel, Noel Laporte, Gaston Roch, Marcellin Valois et Gilles Barrette; 8e: Jules Côté, Lucien Desmarais, J.-Marie Perreault et Jean-Guy Déziel; 7e A: Roch Boutet, Remi Marchand, Gérald Hétu, Michel Malo et Jean-Paul Rivest; 7e B: Jean-Claude Martin et Jean-Charles Perreault; 6e A: Jean-Claude Bordeleau, Gabriel Clément et Luc Richard; 6e B: Henri-Paul Jalette, Roger Ferland, Paul Tessier, Roger Malo, Roger Brunelle, Guy Bazinet, Fernand Carrière et Maurice Gagnon; 5e A: Marcel Perreault, Claude Boyer, Aurèle Brazeau et Gilles Lafrenière; 5e B: Roland Joyal, Michel Guilbeault, Jacques Magnan, Marcel Bonin, Jean Biron et Normand Lambert; 5e C: Roland-Roch Martin, Louis-Philippe Larose, Georges-Etienne Sicard, Gilles Fafard et Luc Beaudoin.

MASCULIN ET FEMININ

L'institutrice, dictant. — Les oiseaux chantent dans le bocage.

La petite fille. — Mais, Mademoiselle, puisque cage est féminin, ne doit-on pas dire la belle cage ?

LE PREMIER CONGRÈS DIOCÉSAIN DE L'U. C. F.

HISTOIRE DE LA FONDATION — EFFECTIFS — ELECTIONS

Jeudi dernier, plus de 500 membres de l'U. C. F. diocésaine, ou union professionnelle des dames fermières du diocèse, étaient réunies dans la salle académique du Séminaire pour leur premier congrès annuel diocésain. Si, en effet, nous avons depuis longtemps des cercles de Fermières, l'U.C.F. organisée sur le plan provincial et à la manière de l'U.C.C., est de date toute récente, exactement du 19 octobre 1944.

S. Exc. Mgr Papineau présidait cette réunion et nous remarquions à ces côtés: Mgr E. Dugas, Mgr A. Piette, M. l'abbé Hector Ferland, aumônier diocésain, M. le chan. W. Caillé, directeur de l'Action catholique, plusieurs aumôniers de cercles paroissiaux et sur la scène Mlle Caron, secrétaire générale de l'U.C.F. et presque toutes les membres du bureau diocésain.

Mme Omer Piette, présidente diocésaine des Cercles de Fermières ouvre la réunion en présentant des hommages à Son Excellence, en soulignant avec délicatesse le travail accompli par le Premier Pasteur pour réaliser l'U.C.F. et disant que toutes sont prêtes maintenant à suivre entièrement ses sages directions.

Mme Lucien Tellier, secrétaire de la fédération des Fermières, présente plusieurs rapports des activités de l'année, réunions du bureau de direction multipliées en vue de l'organisation de l'U.C.F., rapports des cours donnés au cours de l'année par les techniciennes Mlles Bolduc, Dupuis et Mme Cuthbert Bérard.

M. l'abbé Hector Ferland donne un rapport de la réunion des aumôniers représentant 11 diocèses, à Montréal le 8 septembre 1944, députés par NN. SS. les Archevêques et Evêques, toujours dans le but de mener à bien la fondation projetée. Il fait l'éloge de Mlle M.-Anne Caron de Rimouski, secrétaire générale, la remercie d'être venue à Joliette et lui souhaite la bienvenue. Il donne ensuite la liste des cercles affiliés à l'U. C.F. ainsi que leur effectif. Ce sont:

Isle Dupas	24
N.-D. de Lourdes	35
Rawdon	49
St-Alexis	33
St-Alphonse	18
Ste-Béatrix	37
St-Côme	30
St-Cuthbert	72
St-Damien	44
St-Edmond	37
Ste-Elisabeth	90
Ste-Emmélie	51
St-Esprit	40
St-Félix	38
St-Jacques	64
St-Jean de Matha	44
St-Joachim	24
St-Liguori	32
St-Lin	60
Ste-Marie Salomé	34
Ste-Mélanie	19
St-Michel des Saints	50
St-Théodore	46
St-Thomas	54
St-Viateur	15
St-Zénon	78
St-Cléophas	22
Mascouche	39
	1,179

Soit 1,179 membres dans 28 cercles paroissiaux. Le 11 octobre dernier, les aumôniers réunis expriment l'opinion de NN. SS. les Evêques d'une organisation de Fermières autonôme et organisée sur les mêmes bases et les mêmes principes que l'U.C.C. Il lit ensuite un mémoire de M. Abel Marion à l'Episcopat et exprimant les mêmes idées. En terminant M. Ferland remercie S. Excellence de sa bienveillance envers les Fermières notant que Mgr désirait depuis longtemps une organisation professionnelle rurale féminine afin d'atteindre par elle la classe agricole au point de vue religieux, social, technique, éducationnel. Il remercie aussi M. le chan. Caillé, MM. les curés et MM. les aumôniers pour leur collaboration et promet à S. Exc. la collaboration entière de l'U.C.F. à l'Action catholique, comme membre auxiliaire, et à l'apostolat hiérarchique dans la famille.

Mlle M.-Anna Caron, la secrétaire générale prend ensuite la parole. Elle s'exprime avec sincérité, cherchant toujours la plus grande lumière, manifestant un intérêt extraordinaire pour les fermières, pour la prospérité de la classe agricole et des dames de la campagne en particulier. Elle rapporte aussi des délibérations préliminaires à la fondation et en préparation du congrès général de Québec, la préparation des règlements. L'U. C. F. sera sous la protection de Notre-Dame des Champs. La devise: Pour la terre et la famille. Elle indique bien les buts de l'association. Elle lit plusieurs articles des règlements, les commente, répond à certaines questions de S. Excellence et à quelques objections de quelques dames et termine en disant toute son espérance dans l'U. C. F.

S. Exc. Mgr Papineau adresse ensuite la parole. Il se réjouit de cette fondation qu'il désirait depuis longtemps. Dans un diocèse rural, il ne pouvait faire mieux que de s'occuper de la classe rurale, de l'U.C.C. et maintenant de l'U.C.F. Pourquoi pas à côté de l'U.C.C., organisation professionnelle indépendante et autonome une organisation féminine indépendante et autonome? N'est-ce pas le moyen d'atteindre mieux toute la famille? C'est un sujet d'orgueil pour S. Exc. de voir réunies un si grand nombre de dames de la classe agricole, pour lui descendant de la famille Hébert. Des visiteurs distingués ont maintes fois, dit leur admiration de voir nos campagnes si riches, si belles et un évêque faisant même la remarque que si les vocations diminuent dans le diocèse, si les élèves sont si rares à l'école d'agriculture, cela peut dépendre de la plus grande circulation de l'argent en campagne, d'un amoindrissement de l'esprit de sacrifice dû à la même cause. Par l'U. C. F. on atteindra en particulier les mères de famille, celles qui élèvent les enfants. L'organisation professionnelle leur viendra en aide aux points de vue technique, religieux, intellectuel, social. Nous pourrons ainsi espérer conserver notre classe agricole, en retenir les fils sur la terre. En passant, Mgr déclare qu'il a fallu 500 visites des propagandistes pour trouver 45 élèves pour l'Ecole d'Agriculture de St-Barthélemy, alors qu'à Nicolet sur une simple annonce de la date de l'entrée dans les journaux 85 élèves se présentèrent. Mgr déclare donc qu'il a besoin de l'U.C.F. pour la culture des vocations, pour une meilleure culture générale de la classe agricole, pour l'encouragement de tout ce qui doit être encouragé dans le diocèse. Les buts et les moyens de l'U.C.F. devraient apporter un grand changement dans notre classe agricole si ils sont réalisés et si les moyens sont employés avec dévouement. Nous sommes sur la voie d'un grand progrès et S. Excellence en préconise beaucoup de bien pour le meilleur intérêt de la classe agricole et des âmes. Il félicite et remercie tous et chacun de ceux qui s'emploient à cette oeuvre.

On procède ensuite aux élections d'un bureau de direction de l'U. C.F. diocésaine. Mlle Caron préside et Mme Tellier agit comme secrétaire. Sont élues: Mme Omer Piette, Ste-Elisabeth, présidente; Mme Louis Olivier, N.-D. de Lourdes, vice-présidente; Mmes Honorius Fiset, St-Damien, Cuthbert Bérard, Ste-Elisabeth, Antonio Morache, Rawdon, Arthur Ledoux, St-Félix et Mme Marie Dupuis, St-Lin, directrices, toutes sur proposition secondée, et adoptée unanimement. Enfin, les officières élues tiennent une courte réunion et choisissent Mme Lucien Tellier, St-Thomas, comme leur secrétaire.

AVIS IMPORTANT

La Fédération diocésaine de l'U.C.F. envoie à chaque membre de l'U.C.F., pour être étudiée dans les réunions mensuelles une brochure intitulée: L'Etat et les associations professionnelles, par le Père Léon Lebel, s.j., aumônier général de l'U.C.C. Cette étude vous fera mieux comprendre l'importance et la nécessité pour la classe agricole, masculine et féminine, de s'organiser en une union professionnelle libre, autonome et indépendante. L'envoi est fait à messieurs les curés pour distribution aux membres des cercles.

Campement des Scouts du Séminaire

(suite)



18 juillet. — La journée est consacrée aux études de classe, en vue de la promesse.

19 juillet. — Ce matin les scouts sont en grande tenue: après déjeuner, excursion de 24 heures. Une patrouille au Lac Cloutier, une autre au Lac Noir et une autre aux Chûtes Mont-Appel. Chaque groupe avant le départ demande la bénédiction du Père Aumônier, et tous partent, comme toujours, en chantant.

20 Juillet. — Les excursionnistes nous arrivent, mais ils chantent moins fort qu'au départ... La pluie durant leur excursion, l'humidité, etc... influe sur le caractère et sur le camp, plane un certain relachement... qui est vite contrôlé par une inspection sévère.

Et l'on continue l'étude de la technique.

21 juillet. — Plus que jamais, Marc L. est l'as de la technique, et ses élèves sont tous vivement intéressés. Ce soir, Cour d'honneur.

22 juillet. — Joie délirante: la cour d'honneur admet à la promesse de première classe: Jean Tellier, G. Brault, L. Desrochers, P. Lacasse et M. Deschamps; à la deuxième classe: O. M. Gendron, P. DeGrâce, J. Forest, V. Lambert, C. A. Gingras et J. Desrochers. Gaston Gravel deviendra lui scout du Roi.

Le soir, à la veillée d'armes, chacun se retrempe dans ses obligations de scout, afin d'être prêt, le lendemain, à promettre ce qu'exigera le nouveau titre accordé.

23 juillet. — Aujourd'hui, grand jour attendu depuis longtemps! Dans la communion, tous demandent au grand Chef la force nécessaire pour eux et pour leurs frères.

Plusieurs visiteurs nous honorent encore de leur présence.

La promesse aura lieu ce soir, durant le feu de camp. Le cachet est plus intense, et impressionne beaucoup.

La cérémonie la plus imposante de la soirée, fut l'adoubement de Gaston Graevl, comme scout du Roi:

Chef. — La Cour d'honneur de la troupe a jugé que tu étais digne de devenir scout du Roi.

Scout. — Merci, chef.

Chef. — Qui veut répondre du scout Gaston.

Un scout. — Moi, chef, Jean Tellier, j'en réponds et me porte garant qu'avec la grâce de Dieu, Gaston Gravel sera noble et digne scout du Roi.

Chef. — Rappelle-toi que ta dignité de scout du Roi symbolise celle des anciens chevaliers français et garde bien dans ta mémoire ces conseils de la Mère Bayard à son fils: "Pierre, mon amy, vous allez au service d'un gentil prince. D'autant que mère peut commander à son enfant, je vous commande deux choses: la première, c'est que devant toutes choses, vous aimiez, craigniez et serviez Dieu, sans aucunement l'offenser. La seconde, c'est que vous soyiez doux et courtois à tous les gentilshommes en ôtant de vous tout orgueil. Soyez humble et serviable à tous gens. Ne soyez maldisant ni menteur. Fuyez envie car c'est un vilain vice. Soyez loyal en faits et en dits: tenez votre parole. Soyez secourable à pauvres veuves et orphelins".

Après le feu de camp, M. l'aumônier diocésain n'a cessé de nous dire son admiration. Vraiment la troupe allait bien et était de nature à enthousiasmer nos chefs diocésains. La joie déborde chez tous.

Association d'hospitalisation

Le nom de l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette vient de s'ajouter à la longue liste des hôpitaux-affiliés à la Croix Bleue de l'Association d'Hospitalisation du Québec. Cette association compte aujourd'hui 38 hôpitaux-affiliés situés dans diverses parties de la province.

Cette association dont la fondation remonte à 1942 dans la province, compte près de 100,000 souscripteurs et dépendants. Ce Plan de l'Association d'Hospitalisation du Québec est un des 80 plans de la Croix Bleue qui protègent plus de 16,000,000 de personnes tant au Canada qu'aux Etats-Unis. C'est une organisation non-lucrative, non-commerciale, non-politique, opérant sur une base de groupe, dont le but est de fournir aux salariés les services hospitaliers en cas d'accident ou de maladie. Depuis les deux années et demie de son existence, l'Association a payé $415,000. en comptes d'hôpitaux pour ses souscripteurs et leurs dépendants.

L'Association d'Hospitalisation du Québec fut fondée par un groupe de citoyens éminents de la province, qui offrent leurs services sans exiger de rémunération.

Les Plans de la Croix Bleue ne paient pas de dividendes, de commission ou de boni. Le surplus d'argent récolté au cours de l'année est versé dans un fonds particulier et retourne aux membres sous forme de bénéfices accrus. Ainsi, au cours de la première année de son existence, les membres de l'Association d'Hospitalisation du Québec bénéficiaient de 21 jours d'hospitalisation. Ce nombre de jours a été augmenté à 31 pour la deuxième année contractuelle et pour les années subséquentes. Des augmentations de 25 à 33% furent ajoutés pour les services hospitaliers dès la seconde année.

L'argent des souscriptions est réparti de la façon suivante: 73% pour rencontrer les frais d'hospitalisation des souscripteurs; 12% en fonds de réserve et 15% pour frais d'administration.

Durant les premières années d'opération d'un Plan, les frais d'administration sont un peu plus élevés. Cependant une fois un Plan lancé, le coût d'administration est réduit à moins de 15% voire même dans certains cas aussi bas que 7.6% du revenu total.

Les Plans d'Hospitalisation de la Croix Bleue possèdent des contrats avec les hôpitaux des différentes localités de la province, comme dans le cas de Joliette, avec l'hôpital Saint-Eusèbe. Ces hôpitaux sont ainsi assurés d'un paiement immédiat de leurs états de compte. Ipso facto, les cas de charité diminuent, la collection des comptes est plus régulière et les mauvaises dettes se font plus rares.

Nos hôpitaux dépendent en général de la charité publique. La Société bénéficie indirectement de ce plan parce qu'un plus grand nombre de personnes occupent des chambres payées en entier par l'Association pour les services rendus. Le fardeau de la charité est par le fait diminué de beaucoup.

Après quelques années d'opération d'un Plan de la Croix Bleue, considérant l'aide qu'il apporte aux hôpitaux, ces derniers devraient être dans une position financière plus avantageuse. Ils ne nécessiteraient pas à la longue l'aide financière des gouvernements pas plus que le support de la charité publique.

SEANCE LE 25 NOVEMBRE 1944 à Sainte-Julienne

POUR LA STE-CATHERINE

Soirée dramatique et musicale, sous la présidence de M. le curé A. Allary. — Bienvenue à tous.

Attractions diverses

ENTREE: 35c. SIEGE RESERVE: 50c.

DES PRINCIPES DES DIRECTIVES DES FAITS

LETTRE DE FADETTE

C'est une des ironies de la vie que nos intimes et ceux que nous aimons provoquent notre impatience et affectent notre humeur bien plus que les indifférents et les étrangers.

On se défend assez facilement contre ces derniers, car il est relativement facile de les éviter.

Mais dans la vie de tous les jours, en contact familier avec les membres de la famille, nous sommes exposées à blesser les autres et à être blessées par leurs remarques et leur attitude.

Peu à peu l'habitude est prise d'une agressivité réciproque qui finit par diminuer l'affection que nous avions les uns pour les autres.

Vous pouvez et devez éviter cela si, dès que vous vous apercevez d'une disposition malveillante, vous portant à critiquer sans ménagement, vous vous forcez à vous taire, vous vous habituez à accepter l'inévitable, sans manifester votre mécontentement ou votre humeur.

L'inévitable, vous le comprenez, c'est la nature et le caractère des autres que vous ne changerez pas plus que vous ne pouvez changer votre propre caractère que les autres endurent.

Au lieu de guetter le moins bien, ce qui vous ennuie, attachez-vous à remarquer les jolies qualités que vous connaissez et qui existent toujours chez ceux avec qui vous vivez et que vous aimez.

Dans une famille normale tant de liens nous unissent: même éducation, mêmes intérêts, même vie commune. Le père, la mère, les enfants sont naturellement rapprochés; ils doivent éviter scrupuleusement même les légères causes de conflit. Les opinions diffèrent sans doute, mais ne peut-on les énoncer, les discuter amicalement avec la bonne volonté de se faire des concessions mutuelles?

Et au cours des semaines et des mois, les petites attentions, la liberté donnée à son coeur d'agir et de parler créent la bonne entente en développant la confiance qui dispose à l'indulgence.

L'entente entre le mari et la femme ne peut s'établir que par des concessions des deux côtés. Si elles ne viennent que d'un côté, vous qui êtes la plus généreuse et la plus brave, allez-y de tout votre coeur, soutenue par la pensée que vous remplissez la maison de paix par vos sacrifices.

On voit des mères et des filles qui, s'aimant au fond, ressemblent à des adversaires: trop d'exigences chez la mère, pas assez de souplesse et de respect chez la fille et c'est la petite guerre où elles se font si mal!

Et avec les enfants plus jeunes, huit, dix, douze ans, n'est-il pas insensé de les vouloir parfaits? L'étiez-vous à leur âge? Leur donnez-vous l'exemple de la patience et de la politesse? Vous leur parlez surtout pour les reprendre et les gronder. Vous ne vous occupez pas de leurs gros chagrins. Vous ne savez donc pas que certains chagrins d'enfants sont de vrais désespoirs? Ceux qui prétendent que les impressions pénibles des enfants sont superficielles et qu'ils oublient vite ne connaissent pas les coeurs d'enfants désappointés dans la confiance et l'affection qu'ils ont pour leurs parents.

Les enfants tiennent à leurs jouets, à leurs petites affaires: découpures, dessins, objets recueillis et mis de côté, comme vous tenez à vos bijoux, Madame, comme vous tenez à vos papiers d'affaires, Monsieur. Quand, sous prétexte de faire de l'ordre, vous détruisez leurs trésors, le chagrin qu'ils ont est si grand, d'abord parce qu'ils ont perdu ce qu'ils gardaient précieusement, et encore plus parce qu'ils commencent à douter de leur mère.

Mettons-nous donc dans la tête que les maris, les femmes, les frères, les soeurs ont leurs défauts comme nous avons les nôtres. Vous vivez ensemble, vous devez vous endurer, aimablement. Ne croyez pas que les habitants de la maison doivent toujours être de bonne humeur: faites un sérieux examen de conscience, Madame, vous en sortirez avec un peu plus d'indulgence pour eux.

La meilleure manière de combattre la mauvaise humeur des autres, c'est de ne pas la voir, de ne pas s'en occuper, elle ne durera pas.

C'est dans la famille qu'on s'aime, qu'il est plus facile de s'aimer, que chacun y mette du sien. On voit des familles heureuses et unies. Essayez toutes, mères de famille, que la vôtre soit du nombre.

C'est ma réponse à une pauvre petite âme en peine qui se désole de la tristesse de son foyer où, au fond, tous sont bons et s'aiment. C'est à elle de rendre les six heureux autour d'elle.

FADETTE.

(Le Devoir).

Nouvelle spéciale à "L'Action Populaire"

CHEZ LE COUSIN DAMASE

DEDIE A CEUX DE LA-BAS, QUE J'AIME SINCEREMENT

C'est toute une partie de mon enfance que je veux essayer de ressusciter dans les lignes qui vont suivre.

Fidèlement, sincèrement, je cherche mes souvenirs, ils surgissent pêle-mêle, se frôlent, s'affrontent, se bousculent et jaillissent comme si, aujourd'hui seulement, je voulais les enfouir dans le coffret du passé.

Sur les instances du cousin Damase il avait été décidé que je passerais la période des vacances chez lui, pas très loin de Montréal, dans un rang de campagne, nommé je n'ai jamais su pourquoi: "Ruisseau des Anges".

"Chez le cousin Damase" à redire ces mots, je me revois fillette de douze ans évitant la clôture de broche pour ne pas déchirer ma robe de soie bleu pâle, piétinant sur place pour ne pas maculer mes souliers de daim blanc.

Quel regard j'avais pour les petites cousines vêtues de cotonnade, quel orgueil me gonflait quand je comparais mon beau papa, ma gentille maman, avec les cousins Damase.

Le lendemain tout se métamorphosa comme sous le coup d'une baguette magique, mes salopettes, mes souliers de camp et mon grand chapeau de paille me donnaient un air rustique et l'habit semble-t-il, avait eu pour effet de changer mes idées. Ainsi, je fis la découverte de la campagne. Tout me faisait sourire de contentement, tout, provoquait mon admiration, me faisait crier d'enthousiasme et, à la joie des cousines je n'avais peur de rien. "Toi" t'es pas comme les autres filles de la ville", disait la grande Claire. "Non elle fanfaronne", ajoutait la brune Marguerite, et cousin Damase ajoutait de sa voix de baryton: "Chamaillez-vous pas les petites, elle n'a peur de rien, parce qu'elle tient de sa grand'mère qui était habitante comme nous autres".

Peu à peu je m'aclimatai, je me paysannai si l'on peut dire. J'aimai les sauts dans le foin, les courses dans les champs, les cueillettes près des fossés. J'aimai la cuisine au parquet jaune, aux boiseries rouges, la chantepleure qui soupirait jour et nuit, la longue galerie qui gémissait sous nos pas d'enfants turbulents. J'aimai la vieille maison de bardeaux rouge foncé et le saule presque centenaire à l'ombre duquel séchaient les nappes et les draps sentant bon la lessive.

Les années se succédèrent et chaque été me revit chez le cousin Damase. Après avoir découvert la campagne je découvris tour à tour la nature sous ses aspects divers puis les braves habitants avec leurs manies et leur rude bonté.

La nature, oh oui! comme je la trouvai belle, riche, paisible, à quinze ans le poète s'éveille dans chacun de nous, et je déclamais tout haut ce que je ressentais. Mes extases devant un coucher de soleil faisaient souvent sourire les cousines, mais le cousin Damase me comprenait. "C'est beau l'instruction, ça vous fait dire tout haut ce qu'on a là" et il posait sur son coeur, sa main caleuse, rougie par les durs travaux. Son épouse l'approuvait d'un hochement de tête. La cousine!!! qu'elle était bonne et dévouée et besogneuse, je la revois allant de l'étable au jardin, du jardin à la laiterie et enfin tournant autour du poêle de fonte. Du revers de son tablier elle essuyait son front où perlaient des gouttes de sueurs, puis rapide elle pétrissait la pâte ou faisait sauter les crêpes.

Elle était très grande et avait fort bel air, un quelque chose de noble se dégageait de toute sa personne et je ne sais pourquoi quand je la voyais endimanchée elle évoquait pour moi les grandes dames de l'histoire de France, celles dont les portraits enjolivaient mes livres d'études.

Elle, la grande dame et lui l'artiste. Le cousin en effet avait une belle voix, une voix souple et chaude avec laquelle il savait jouer. Le soir à la veillée, quand il racontait des histoires effarantes ou romanesques je suivais sur les murs, les images dansantes que faisaient nos silhouettes à la lueur de la lampe et je frémissais tantôt d'effroi tantôt d'ardeur. Il avait une façon à lui de mordre les mots qui nous forçait de prendre part à l'action des héros.

On ne regagnait pas les chambres sans qu'il nous eut chanté une triste complainte ou fredonné un refrain Canadien. Petites, nous réclamions "Malborough s'en va-t-en guerre" et à l'allusion de la mort du grand soldat nous baissions la tête et fermions les yeux.

Il était de rigueur d'enlever nos chaussures avant de monter au premier, les catalognes blanches rayées de rouge et de bleu, auraient trop souffert, les pauvres, aussi durant la prière récitée en famille, l'on entendait des grattements de souris, des clic, clac, sur le parquet et tout à coup une voix forte: "Lucie, lâche tes lacets et réponds: Priez pour nous.

Puis j'eus dix-sept ans, ce fut mon dernier été au Ruisseau des Anges. Mon diplôme académique, mes nouvelles relations du précédent hiver, me firent soudain trouver rustaudes les petites cousines qui avaient partagé mes jeux, qui avec moi avaient sauté, chanté, dansé. Le bal à l'huile qui m'avait tant amusée me parut vulgaire, l'église paroissiale de St-Roch naivement peinte me sembla désuète et la rue principale du village avec son crieur public et son cortège de paysans beaux dans leurs habits des dimanches me parut banale.

Les jeunes gens qui m'avaient conté fleurette et m'avaient offert gentiment des bouquets gros comme leur amour me firent l'effet de freluquets jeunes et guindés. Le cousin Damase, lui-même que j'avais tant aimé, baissa dans mon estime, il n'était plus à mes yeux de jeune sotte émancipée qu'un pauvre paysan, un brave cultivateur. J'abrégeai ma vacance.

La veille de mon départ, sur la galerie fraîchement repeinte, je cherchais dans le ciel, l'endroit où Montréal profile sur la nappe sombre, la lueur de ses milles lumières quand je sentis un picotement aux bords des paupières, un étau serrait mon coeur, je me mis à pleurer. A ce moment une main forte serra mon bras et la voix qui me prenait toute m'arriva grave et lente". Je sais, tu n'es plus avec nous, tu penses à là-bas, là, il y a les plaisirs, les succès mondains, les belles phrases, plus tard il y aura la soif de l'argent, de l'amour, du bonheur. Oui je te comprends, Montréal pour moi serait l'enfer, pour toi c'est le ciel, puisque c'est chez-vous. Vas y petite, mais ne nous oublie pas trop"...

Plus de quinze ans avaient passé quand je revis le cousin Damase. C'était un soir tout pareil à cet autre, j'ai revu le cousin vieilli, usé mais ayant toujours la même voix, il m'expliqua: Claire, Marguerite et Jeanne sont mariées à de braves et bons garçons, Lucie est morte depuis plus de cinq ans, Georges s'est installé à la ville et André se fait doucement une situation. Nous sommes seuls cousine et moi avec la petite dernière Jacqueline qui regarde déjà par dessus la clôture.

J'eus un sourire navré. Ce doit être triste, cousin Damase, plus de cris, plus de bruit, plus de gambades tapageuses. Il redressa sa haute taille et me répondit fièrement: "Non, ce n'est pas triste, nous sommes contents de les voir tous heureux, et il y a la terre, notre terre que nous aimons comme une mère.

Je compris à cette minute l'âme paysanne, l'âme de ceux de chez nous, et bien que très loin d'eux je me sentis liée à eux par mes ascendants qui ont vécu, ont aimé, ont souffert sur ce lopin de terre, je me sentis en communion avec eux par toutes les fibres de mon âme et de mon coeur. Je levai très haut la tête et demandai comme lorsque j'étais fillette.

Je vous aime bien cousin Damase, voulez-vous chanter pour moi?

Sous le ciel étoilé, dans la nuit calme, appuyée au garde-fou du vieux pont, là où fut abattu le saule centenaire, moi la citadine, j'écoutai émue et attendrie un vieux paysan, un habitant de chez nous qui défiant le silence nocturne et se moquant de l'écho, lançait d'une voix vibrante: "Marbrough s'en va-t-en guerre.

Irma L. ALLARD.
Cercle Récamier.

Commandements du servant de messe

1—L'acolyte suppléeras à l'église dignement.
2—Pour Jésus tu serviras et jamais pour de l'argent.
3—Aux offices tu viendras un quart d'heure avant le temps.
4—De la nef accourras vers le prêtre sans servant.
5—Tes deux mains tu blanchiras et tes ongles sûrement.
6—Tes cheveux tu peigneras au miroir modestement.
7—Ton surplis tu baiseras, ta soutane également.
8—Au service tu mettras boucle noire et collet blanc.
9—Tes souliers tu noirciras en arrière et en avant.
10—En français tu parleras, au besoin, très doucement.
11—Ton missel apporteras pour y suivre l'Officiant.
12—A la messe tu joindras l'oblation du Célébrant.
13—Ton latin tu prononceras en romain distinctement.
14—Tes fonctions accompliras comme un clerc exactement.
15—Le Bon Dieu tu recevras à l'Agnus royalement.
16—En ton coeur tu dresseras un autel reconnaissant.
17—La patène tu tiendras sous l'hostie assurément.
18—De Tharcisius tu imiteras l'héroisme du servant.
19—Le bonheur demanderas pour le monde et les parents.
20—Notre-Dame tu prieras de veiller sur son enfant.
21—Au jubé tu doubleras ta prière en la chantant.
22—Bulletins distribueras avec zèle et poliment.
23—Les dimanches tu paieras tous les dus fidèlement.
24—Aussitôt tu relieras ton surplis soigneusement.
25—Sans retard repartiras, un trainard est ennuyant.
26—Sur ton coeur tu porteras ton insigne fièrement.
27—Au collège tu seras un modèle d'étudiant.
28—Ton foyer tu aimeras pour y vivre longtemps.
29—Mais ton club fréquenteras au lieu d'être juif-errant.
30—Dans les sports tu brilleras et toujours honnêtement.
31—Tes loisirs tu rempliras de musique aux airs prenants.
32—Ton église honoreras et le presbytère autant.
33—En retour tu recevras les honneurs dûs à ton rang.
34—Cette gloire chériras jusqu'à l'âge des vieux ans.
35—L'accolyte avec l'encens près de lui serviras à l'autel du Tout-Puissant.

LES 10 COMMANDEMENTS DU SERVANT DE MESSE

1—Pour servir tu arriveras à l'heure exactement.
2—A la sacristie tu garderas le silence tout le temps.
3—Bonne conduite garderas, si tu veux retirer ton argent.
4—Au choeur tu serviras avec grand recueillement.
5—Les prières tu réciteras très fort et pieusement.
6—Dans l'église la tête ne retourneras comme girouette au vent.
7—Ton livre de messe apporteras à l'autel précieusement.
8—La clochette sonneras avec lenteur et naturellement.
9—Pour Dieu tu serviras et non pour cinq sous seulement.
10—La patène tu porteras la tenant droite correctement.

Tableau d'honneur

ECOLE CASTLE HILL A ST-FELIX
Mlle Juliette Boucher, inst.

Concours de septembre: 7e année: Roger Aubin; 4e: Jeannine Brissette; 3e: Julien Houde; 2e: J.-Paul Houde; 1e: Jacqueline Brissette.

Concours d'octobre: 7e année: Lucie Boucher et Marguerite Majeau; 6e: Lisette Marion; 4e: Jeannine Brissette; 3e: Georgette Lépicier; 2e: J.-P. Houde; 1e: Lucie Aubin.







**Vos serviteurs électriques—soyez bons pour eux*

JE SUIS VOTRE RÉFRIGÉRATEUR

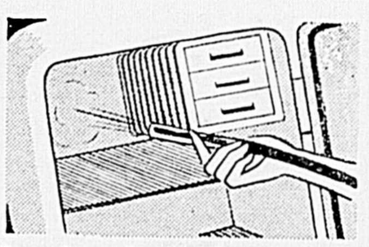
*A cause de l'extrême rareté des matériaux et de la main-d'oeuvre, il n'est pas probable qu'on puisse disposer de nouveaux appareils électriques pour l'usage des civils d'ici quelque temps.



Ne laissez pas s'amasser plus d'un quart de pouce de glace sur le congélateur, donnez la circulation d'air nécessaire; ne surchargez pas votre réfrigérateur. Conservez la température au point normal sauf lorsque vous faites de la crème glacée ou conservez de la crème ou des aliments glacés.



Lavez l'intérieur du réfrigérateur avec de l'eau chaude et du soda à pâte au moins une fois par semaine. Asséchez parfaitement.

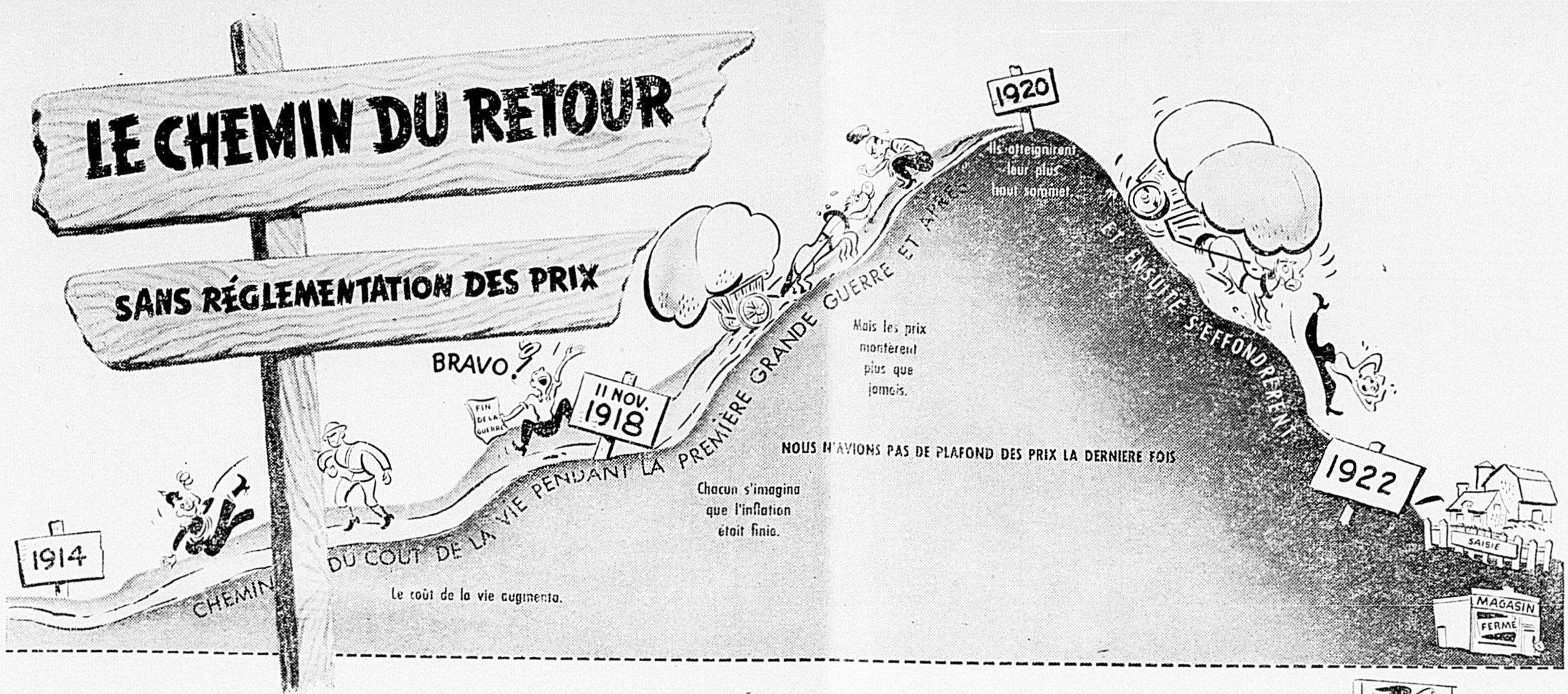


Soyez sûr que la porte ferme hermétiquement. Enlevez la poussière qui s'accumule sur le condensateur avec l'accessoire nécessaire que vous trouvez avec votre balayeuse électrique.

The Shawinigan Water & Power Company

Électricité *Produits Chimiques*

GÉNIE CIVIL • TRANSPORT • CONSTRUCTION



La pire inflation survint après la guerre . . . suivie d'une déflation désastreuse, de chômage et de confusion. Aujourd'hui, pour que le Canada rétablisse sans heurt les conditions des années de paix, évite le chômage et supporte la concurrence universelle, nous devons continuer à maintenir stable notre économie. Afin de protéger l'individu de l'augmentation du coût de la vie, et plus tard du chômage, nous devons continuer à combattre l'inflation.

Pour empêcher ce qui s'est passé a la dernière guerre

LA RÉGLEMENTATION DES PRIX DOIT ÊTRE MAINTENUE

AUSSI LONGTEMPS QUE L'INFLATION NOUS MENACERA

Ceci est possible seulement si la production est bien dirigée et économique, les prix maintenus bas et si les consommateurs ne payent pas plus cher que les prix fixés.

CETTE ANNONCE, L'UNE D'UNE SÉRIE DE MESSAGES DU GOUVERNEMENT CANADIEN, SOULIGNE L'IMPORTANCE D'ENRAYER LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET DE PRÉVENIR LE DANGER DE LA DÉFLATION



Une seule personne peut faire tout cela

Quand une personne demande trop pour ses produits ou son travail, elle oblige les autres à faire comme elle et la réglementation des prix devient inutile.

SOIN DE LA MACHINERIE A TABAC

(Notes des fermes expérimentales)

Quoique les machines dont on se sert pour la culture du tabac ne soient pas des plus nombreuses, elles représentent une valeur importante et il vaut la peine qu'on leur donne les soins nécessaires pour en augmenter la durée, surtout en ce temps où il est si difficile de les remplacer et même d'obtenir des pièces de rechange.

Chaque machine un tant soit peu usagée devrait être examinée soigneusement et les pièces à remplacer, commandées à bonne heure pour pouvoir les remplacer assez tôt pour les travaux du printemps.

Chaque machine devrait, au cours de l'hiver, être nettoyée soigneusement et remisée bien graissée. Les parties sujettes à la rouille et qui ne se painturent pas devraient être parfaitement nettoyées et protégées par une couche d'huile posée au pinceau. Celles qui peuvent être painturées devraient l'être car la rouille est l'agent destructeur par excellence de toute machinerie agricole.

Un soin tout spécial devra être accordée à la planteuse et aux épandeurs d'engrais chimiques à cause de leurs nombreuses pièces sujettes à friction et à roulement.

Le petit outillage, tels que grattes et couteaux à tabac, devrait être aiguisé, si nécessaire, nettoyé et huilé au cours de l'hiver.

Que la machinerie soit en tout premier ordre lorsqu'on en fera usage. On s'évitera ainsi de la perte de temps quand il est si précieux et l'on économisera des dollars en retardant d'autant l'achat de nouvelle et coûteuse machinerie.

R. Bordeleau,
Régisseur associé.

Station exp. fédérale,
L'Assomption, Qué.

PAINKILLER
PERRY DAVIS
EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS
le meilleur remède de famille
SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS
FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC

Journées éducatives avicoles à Montréal

Le Comité des industries avicoles du Québec organise pour les 22, 23 et 24 novembre prochain, à l'hôtel Mont-Royal de Montréal, des journées éducatives pour producteurs et consommateurs. Les uns et les autres trouveront profit à participer à cet événement. L'aviculteur praticien aura l'avantage de se renseigner sur les problèmes que posent les différentes phases de l'élevage des volailles et les maladies, tandis que le consommateur pourra admirer des exhibits et suivre des démonstrations qui lui feront apprécier encore davantage la valeur de nos produits avicoles. Plusieurs spécialistes, et des mieux avertis, apporteront au succès de ces journées le fruit de leur expérience.

Les aviculteurs qui auraient des problèmes particuliers à soumettre sont invités à en faire l'exposé par écrit et d'adresser le tout au Comité des Industries avicoles du Québec, hôtel Mont-Royal, Montréal. Toute question sera soigneusement étudiée et le 24 novembre, lors d'une séance spéciale, un groupe de techniciens expérimentés y répondront. Le Comité des Industries avicoles a pour présidents MM. W.-A. Maw, professeur au Collège Macdonald, et P.-H. Vézina, professeur à l'Institut Agricole d'Oka, M. A. Tremblay de la Coopérative Fédérée, en est le secrétaire.

Ecole régionale d'Agriculture

Liste des élèves de l'Ecole pour l'année 1944-45:

Christ-Roi: Sansregret, Roger;
Ile du Pas: Fernet, Maurice;
Notre-Dame de Lourdes: Robert, Gaston;
St-Alexis: Mailhot, Roland; Marsolais, Siméon; Perreault, Yvan; Ricard, Rodolphe; Thuot, Gérald;
St-Alphonse: Gaudet, André;
St-Barthélemy: Brûlé, Emile; Désy, Georges-Etienne; Laurendeau, Marc; Valois, Jean-Marc;
St-Cléophas: Piette, Grégoire, J. R.;
St-Cuthbert: Plante, Lucien;
St-Damien: Dubeau, Martin;
Ste-Elisabeth: Coutu, Marcel; Gadoury, Roger;
St-Esprit: Grégoire, Constantin; Lamarche, Hector; Rivest, Fernand;
St-Henri de Mascouche: Beauchamp, Réal;
St-Jacques: Jetté, Rosaire; Laurence, Gustave; Venne Alain; Venne Germain;
St-Jean de Matha: Amesse, Jean-Guy; Archambault, Jacques; Gadoury, Gaston;
Ste-Julienne: Leblanc, Bernard;
St-Liguori: Mailhot, Jean-Marie; Rivest, Bernard;
St-Lin des Laurentides: Archambault, Bernard;
Ste-Marie Salomé: Coderre, Réal; Dalpé, Gilles;
Ste-Mélanie: Nadeau, Denis; Vincent, Jean-Marie;
St-Michel des Saints: Beauséjour, Gratien;
St-Norbert: Bibeau, Roger;
St-Paul: Landry, Jean-Guy;
St-Thomas: Goyette, Marcel; Houle, Alban; Lasalle, Louis; Masse, Jean-René;
L'Assomption: Lacombe, Gérald;
Louiseville: Sylvestre, Joseph;
Ste-Ursule: Bergeron, René.

DE NOUVEAU CHAMPIONNE

Il y a un an, SUSIE, Holstein pur sang appartenant à la ferme Eaton Hall, King, Ontario, était acclamée dans le monde de l'industrie laitière pour l'accomplissement d'un nouveau record canadien de championnat, soit une production de vie durant se totalisant à 208,744 lbs de lait, somme de huit lactations faites sous le contrôle officiel du ministère fédéral de l'Agriculture. Son règne fut éphémère, car elle fut détrônée peu après par une "arrivante", FLETA, du troupeau de Colony Farm à Essondale, Colombie canadienne. SUSIE n'est pas de celles qui se laissent battre facilement, du sang de championne circule dans ses veines, et dès son autre contrôle annuel complété, voilà qu'un total de 230,179 lbs de lait contenant 7,557 lbs de gras (qui n'est pas "laid" à voir) lui redonne son diadème. Mais attendez..., FLETA aussi aime la bataille et on rapporte même de source assez fiable qu'elle se dépêche de finir un autre record afin de sortir victorieuse de ce duel. (Pour les moins intimes, SUSIE est généralement appelée SUSIE KORNKE FAYNE LASS tandis que FLETA est connue sous le vocable de COLONY FLETA HEILO. Ce sont deux héritières de sang royal dont l'arbre généalogique remonte, dans le règne des bovins, presque à l'arrivée de Jacques Cartier...)

En plus de son championnat de production à vie, SUSIE détient plusieurs autres records canadiens. Elle est la nouvelle championne pour production à vie de gras à trois traites par jour et détient également le championnat pour le lait et le gras pour cinq, six, sept, huit et neuf lactations. La championne qui a dû céder trois fois sa place, est JEAN ABBEKERK PONTIAC, propriété de W.-R. Bovyer de Charlottetown, I.-P.-E. SUSIE dont les contours plaisent à l'oeil, a déjà gagné le deuxième prix dans la classe des vaches à l'exposition canadienne nationale, en 1934. A l'âge mûr de douze ans, elle conservait assez de bons points... pour être classée "Très bonne" à l'enregistrement par sélection.

Les rhumes sont mauvais pour les volailles

Le rhume ordinaire est très répandu dans les basses-cours pendant l'automne et le commencement de l'hiver, où il cause une grosse perte de production. La ponte est interrompue, les volailles enrhumées sont plus exposées à contracter de graves maladies comme la roupie et la bronchite. Il est donc utile de prendre des précautions en automne pour prévenir les rhumes. Les causes communes sont l'exposition aux courants d'air, l'humidité, une baisse subite de température, la mauvaise aération et la saleté aident naturellement à propager les rhumes. Il est beaucoup plus facile de prévenir les rhumes que de les guérir au moyen de remèdes lorsqu'ils font leur apparition dans une basse-cour et cela coûte aussi beaucoup moins cher.

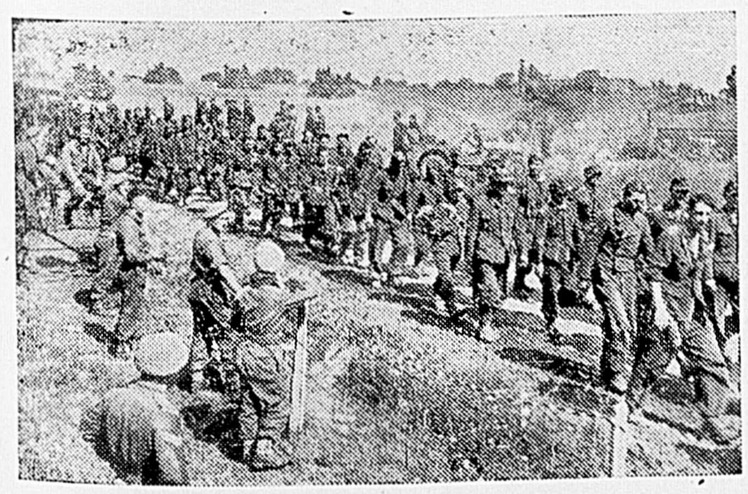
Dans le traitement des rhumes, la première chose à faire est de corriger les conditions qui les produisent. On donnera tout d'abord une purge légère composée de une demi-livre à une livre de sel d'Epsom par 100 poules. On répètera la dose si c'est nécessaire. Une solution de 10 p.c. d'argyrol est aussi un bon antiseptique pour le traitement des rhumes. On met une goutte de cette solution dans les deux yeux et dans les deux narines et dans la voûte du palais au moyen d'un compte-gouttes ou d'un flacon d'huile d'une machine à coudre. Les rhumes peuvent être propagés par les casseroles qui servent d'abreuvoir. Quelques grains de permanganate de potasse en quantité suffisante pour donner à l'eau une couleur violette foncée agiront comme désinfectants et réduiront le danger.

L'AVEU DETOURNE

— Pierrot, Lili dit que tu lui as pris trois chocolats à la crème.

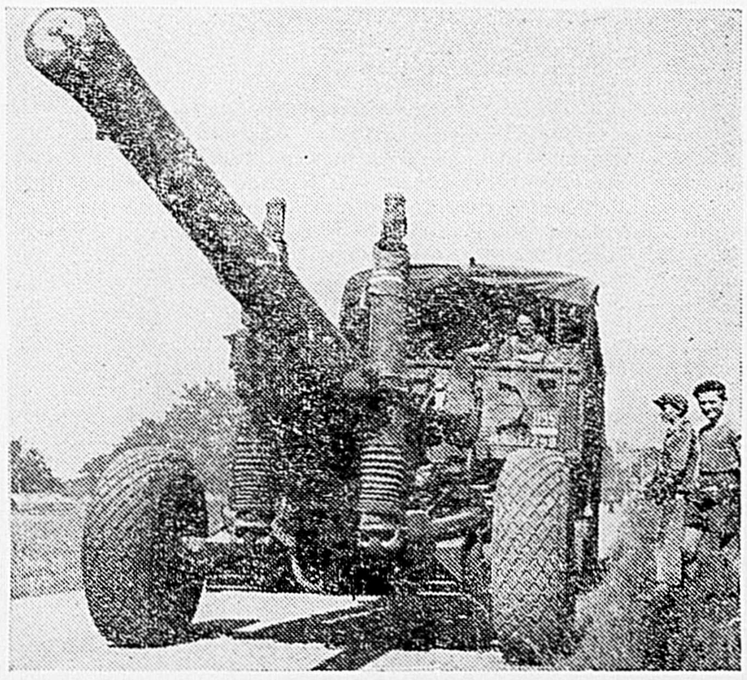
Pierrot. — Ce n'est pas vrai, je n'en ai pas pris un seul, et puis, ils n'étaient pas à la crème.

NORMANDIE: LES BRITANNIQUES RAMENENT DES PRISONNIERS ALLEMANDS



Le 31 août on annonçait que les Alliés avaient capturé plus de 200,000 prisonniers depuis l'invasion dont 135,000 après le 25 juillet. On estime que 50,000 de ces prisonniers ont été pris à Falaise. La photo représente des prisonniers sur la route entre ECOUCE et ARGENTAN. A l'arrière-plan, les chars blindés des Britanniques.

LES TROUPES BRITANNIQUES TRAVERSENT LA SEINE A VERNON



Dans la soirée du 25 août, les troupes britanniques traversaient la Seine à Vernon afin d'établir une tête de pont. Une fois leur position assurée, ils s'élancent de la tête de pont quatre jours plus tard pour effectuer une avance record de 60 milles en 48 heures, qui leur permit d'atteindre le grand centre industriel d'Armens le 1er septembre. La photo représente un des canons 5.5" britannique qui ont été utilisés lors de cette poussée rapide.

Hon. ANT. BARRETTE,
M. A. L.

CHAMPLAIN LEPINE,
Courtier

BARRETTE & LEPINE

COURTIERS — ASSURANCES ET FINANCES

Assurances: Feu — Vie — Accidents — Maladies — Patronales
Contre la grêle — Etc.

Consultez-nous avec confiance et sans frais

Téléphone: 365 Bureau: 95, rue ST-PAUL, JOLIETTE

ENCAN LE 20 NOVEMBRE

A 10 HEURES A M.

Tout sera vendu: 4 chevaux, 9 vaches, 2 bocufs, 4 taures, 20 cochons, 200 poules, éleveuse à poulets à l'huile, machines agricoles, tels que wagons double et simple, lieuse, faucheuse à foin, épandeur à fumier, etc., voitures d'hiver et d'été, attelages doubles et simples, foin, grain, paille, 10 tonnes de choux de Siam ainsi que quelques articles de ménage.

En cas de mauvais temps, l'encan sera remis au lendemain.

Cyprien Malo

RANG RIVIERE ROUGE, CRABTREE MILLS

AVIS AUX INTERESSES

CULTIVATEURS OU FILS DE CULTIVATEUR,

mariés de préférence, pouvez cultiver à FERME une excellente terre de 45 arpents, située dans le village de ST-ALEXIS de Montcalm. — Culture: tabac, foin et grain. — Tout l'outillage est fourni, la maison, munie de commodités modernes (électricité et eau courante) sera libre pour le 20 décembre. Pour toute information, s'adresser au

Garage Piquette

375 rue NOTRE-DAME, Tél. 340 JOLIETTE

Marchandises usagées

Eviers — Bains — Lavabos — Toilettes — Tuyaux — Machineries — Pompes — Briques usagées et neuves — Planches.

F. Ratelle

575, St-Viateur, Joliette
Téléphone 475

ECHOS DE ST-LIGUORI

(Spécial)

FUNERAILLES DE MME EMERY GAUDET, NEE ELISABETH RICHARD.

Lundi, 6 novembre 1944, ont eu lieu à St-Liguori, les funérailles d'Elisabeth Richard, épouse de feu Emery Gaudet, décédée le 3 novembre, à l'âge de 77 ans, 8 mois et 9 jours, après quelques jours de maladie.

La levée du corps fut faite par Mgr J.-A. Richard, P.D., curé de Notre-Dame des Sept-Douleurs, à Verdun, frère de la défunte.

Le service fut chanté par M. l'abbé Amédée Forest, ancien curé, cousin de la défunte, assisté des abbés Hector Ferland, curé de Ste-Elisabeth, et l'abbé Henri Gaudet, curé de Lanoraie, neveu de la défunte. Les messes furent dites aux autels latéraux par son fils l'abbé Gérard Gaudet, vicaire à Ste-Elisabeth, et par un autre neveu, l'abbé Antonio Richard, curé à St-Joachim de la Plaine.

Les porteurs étaient MM. Joseph Gaudet, Delphis Gaudet, Amédée Forest, Joseph Richard, Albert Rivest et Simon Richard, accompagnés de leur épouse, tous neveux de la défunte.

Une chorale, sous la direction du Dr Paul Trépanier, maître de chapelle à l'église de N.-D. des Sept-Douleurs, à Verdun, exécuta la messe de P. Yon: MM. J. Lefebvre, Gagnon, P. Vincent, de Verdun, S. Adam, A. Forget, V. et H. Hénault, de Ste-Elisabeth, B. Lavallée, A. Desroches et plusieurs autres de St-Liguori.

A l'orgue M. Henri Leroux, organiste à l'église de N.-D. des Sept-Douleurs, à Verdun.

Au choeur: Mgr J.-A. Richard, P.D., curé de N.-D. des Sept-Douleurs, Verdun; MM. les chanoines M. Clermont, ancien curé; Wilfrid Caillé, aum. diocésain de l'Action catholique; du Séminaire: P. W. Corbeil, C. Bonin, A. Tremblay, L. Hénault, E. Dumontier, P. L. Bellemare, L. Gamache; P. M. Farley, ass.-prov.; P. Thivierge; P. R. Beauséjour, o.m.i.: MM. les curés J. Dupont, St-Liguori; C. Dumontier, c.s.v., Christ-Roi; M. Piette, Crabtree; A. Richard, St-Ambroise; A. Allary, Ste-Julienne; M. Robert, St-Viateur d'Anjou; A. Laporte, Ste-Marcelline; R. Majeau, Rémigny; P. Archange, franciscain; MM. les abbés E. Lafortune, desservant et Moise Gervais, vicaire, N.-D. des Sept-Douleurs, Verdun; Joachim Forest, aum. à St-Jean de Dieu et Antonio Thibodeau, vicaire à St-Zotique, Montréal; A. Rondeau, vic. à Ste-Elisabeth; V. Fafard, vic. à St-Ambroise; F. Mousseau, aum. diocésain de la J. A.C. et de l'U.C.C.: capt. C. Beaudry, aum. militaire; E. Parent, vic. à St-Paul; E. Desrochers, vic. à Ste-Julienne; A. Riopel, vic. à St-Cuthbert; J. Gamache et R. Guilbault, vic. à Rawdon; P. Ouellet, c.s.v., de la Maison Querbes; M. Foisy, c.s.v., aum. au collège St-Anselme, Rawdon; W. Bérard, vic. à St-Liguori.

Suivaient le deuil: ses enfants: l'abbé Gérard Gaudet, vicaire à Ste-Elisabeth; R. Sr Marie St-Joseph du Sacré-Coeur (Germaine) s.s.c. de St-Faustin; M. et Mme Séraphin Gaudet (Marie-Ange Forest) de Ste-Marie Salomé; M. et Mme Léopold Gaudet, (Louisa Richard), de Verdun; M. et Mme Ernest Lachapelle (Philomène Gaudet), St-Jacques; M. et Mme Joseph Gaudet (Florence Lachapelle), de St-Liguori; Mlle Brigitte Gaudet, de St-Liguori; ses petits enfants: Evangéline, J.-Paul, Thérèse, Cécile, Gérard, Rita, Fernande, Fabien, René, Aline, Gaétan, Richard, Yolande, Agathe, Lise, Marcel Gaudet, Réal Denis, Lucie, André, Lucien, Gilles, Pierre Lachapelle, Gisèle, Robert, Florent, Raymond, Germaine, Madeleine, Alain, Nicole Gaudet; sa belle-soeur: Mme Alcide Richard; Mlle Eulalie Richard, tous de St-Liguori.

Plusieurs neveux et nièces, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis venus en particulier de St-Jacques, Ste-Marie, Ste-Elisabeth.

Dans le cortège, on remarquait encore les religieuses de Ste-Croix; les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, de Verdun; la supérieure et son assistante des Srs de la Providence du couvent de Ste-Elisabeth; M. et Mme J.-A. Gagnon, L.-P. Caron, le Dr E. Thibault, A. Hémond, R. St-Jean, Frédéric Grenier, A. Poirier, M. et Mme E. Chaussé, de Verdun, J.-P. Malo de Joliette, L. Ferland, M. et Mme Ed. Ferland, M. Ferland, J. Tessier, G. Pelland, A. Lavallée, Dr M. Gauthier, famille Cuthbert Bérard, de Ste-Elisabeth; des représentants de la J. A. C., J.A.C.F., J.E.C. et Croisées de Ste-Elisabeth, etc.

La Congrégation des Dames de Ste-Anne, qui s'était portée à la rencontre du cortège était largement représentée. La bannière était portée par M. L. Lachapelle.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies, offrandes de messes, bouquets spirituels, condoléances, auquels nous joignons les nôtres.

Imposantes funérailles de Mme P. Pelland

(De notre correspondant)

N.-D. de Lourdes. — Vendredi dernier, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis, le R. P. Josaphat Asselin, représentant le Séminaire de Joliette, chantait le service de feu Azélie Coutu, épouse de feu Pierre Pelland, décédée le 7 novembre, à l'âge de 75 ans. M. le curé E. Filiatrault avait présidé la levée du corps et servit diacre tandis que M. l'abbé Hector Geoffroy, prof. au Séminaire, servait sous-diacre.

Au choeur: MM. les abbés H. et V. Ducharme, a.c., le R. P. Georges Lévesque, P.B. de Québec, M. le curé Albert Bernèche et son vicaire l'abbé A. Forget, de St-Jean de Matha, le R. Fr. Bernier, c.s.v.

Le cortège était précédé du Conseil et des Dames de Ste-Anne, dont la défunte faisait partie. Agissaient comme porteurs: MM. Adem Adam, Paphnuce Bonin, F.-X. Thibodeau, Abondius Guilbeault, Armand Coutu et Art. Laporte.

Conduisaient le deuil, les quatre fils de la défunte: Me Léo Pelland, MM. Aristide, Azellus et Etienne Pelland; sa fille: Mlle Berthe-Mance, ses brus, ses petits-enfants et plusieurs autres parents.

On remarquait, dans l'assistance, une délégation de la Faculté de Droit de l'Université Laval où Me Léo Pelland est professeur et une délégation de l'Amicale des Anciens du Séminaire, section de Québec, dont il est le président.

Nous réitérons nos sympathies à la famille.

STE-MELANIE

Dernièrement, le trio de la J.A.C.F. avait le grand privilège de prendre part à une retraite fermée prêchée à l'Immaculée - Conception, par le R. P. Gérard Gagné, c.s.v., de Montréal, assistant-aumônier général de la J. A. C.

M. l'abbé Mousseau, aumônier diocésain, ainsi que M. le chanoine Caillé, directeur de l'Action catholique, sont venus dans une courte visite, nous réconforter de leurs directives toutes paternelles.

▪ SOIREE SAMEDI — Samedi soir prochain, le 18 novembre, à 8 h. 30, aura lieu en notre paroisse une soirée récréative donnée par les jacistes de la paroisse.

Cordiale bienvenue à tous.

L'EPIPHANIE

(De notre correspondant)

L'abbé Paul Valois, aumônier diocésain des scouts, a chanté la messe de 8 hres dimanche le 5, et a fait le sermon. Dans l'après-midi il a fait la revue de la troupe de l'Epiphanie.

▪ Le 31 octobre, M. Fernand Périgny prenait le chemin de l'hôpital St-Eusèbe Joliette, souffrant d'une attaque d'appendicite aigue.

▪ Le club sportif a commencé les travaux de la saison du patin. On demande aux fervents du patin tout en se récréant sainement de prêter main forte aux organisateurs le samedi après-midi.

▪ Abonnés de l'Epiphanie à l'Action populaire, voyez Raoul Laferrière, pour renouveler votre abonnement.

A vendre

Un évaporateur usagé 3 x 12 pieds. — Pour renseignements s'adresser à Case postale 74, St-FELIX DE VALOIS.

A vendre

Cultivateurs, j'ai du beau cèdre pour la fabrication ou la réparation des vitraux à couches. S'adresser à LUCIEN PELLETIER, St-Alexis, Co. Montcalm. 16 n. 2 f.

Naissance

A St-Emile, le 16 nov., à M. et Mme Gérard Perreault (Irène Grenier) une fille baptisée M.-Rachel-Nicole, par M. l'abbé J.-A. Gariépy. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Pierre Grenier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Florence Riopel, cousine de l'enfant.

COURS SUR L'ELECTRICITE

M. ALFRED CHARPENTIER NOUS ECRIT

Montréal, 24
le 26 octobre 1944

Journal "L'Action Populaire",
Joliette, Qué.

Cher Monsieur,

Le journal "Le Travail", organe de la CTCC, a pris plaisir, dernièrement, à signaler à l'attention des ouvriers syndiqués, le cours français par correspondance sur l'électricité, dont l'auteur est M. Roland Pagé.

Monsieur Pagé est un ami de la cause syndicale. Il n'a pas marchandé son appui, particulièrement en faveur du syndicat de l'aluminium, à Arvida, où il demeure.

Le cours de M. Pagé est à la portée de l'ouvrier ordinaire, sans gros bagage d'instruction. Ce cours a reçu beaucoup d'approbations de la part de personnes qui s'y connaissent. A preuve les témoignages contenus dans le prospectus ci-joint.

Je prie donc votre journal de bien vouloir se faire l'écho de l'annonce parue, il y a quelques mois déjà, dans le journal "Le Travail", afin d'induire nombre de nos jeunes ouvriers canadiens-français inclinés vers ce métier, à suivre ces cours.

Vous aurez sans doute l'obligeance de parcourir les témoignages contenus dans le prospectus avant de rédiger l'annonce sollicitée.

Agréez, cher monsieur, l'expression à l'avance de ma vive reconnaissance.

Sincèrement à vous,
le président général
de la CTCC,
Alfred Charpentier.

Tirage : 6,770

L'Action populaire

JOURNAL HEBDOMADAIRE, CATHOLIQUE ET INDEPENDANT

PUBLIE LE JEUDI MIDI

Six colonnes de 20 pouces sur 13 ems.

Le plus fort tirage dans le diocèse de Joliette.

TARIF DES ANNONCES
pour Joliette et le district

LA LIGNE AGATE:
03c. ou 42c. le pouce.
Répétition: 33 1-3% d'escompte.

PETITES ANNONCES:
40c. pour un maximum de 25 mots, 01c. le mot ensuite. — Deux annonces pour 75c.; 3 pour $1.00.

ANNONCES LEGALES:
10c. la ligne agate pour la 1ère insertion; 05c. pour répétition.

SOCIALES:
Avis de mariage: 50c. — Remerciements pour sympathie: 50c.; encadré sur 2 colonnes: $1.50. — Résolution de condoléances: $1.50. — In Memoriam: $1.50.

Nous ne publions pas de listes de noms

Pour les contrats de publicité en vigueur le tarif sera changé à leur renouvellement

L'Action populaire

72, nord Place Bourget,
JOLIETTE

Tél.: 270 (56)

Commerce de glace à vendre

Avec terrain situé tout près de la rivière ainsi que tout l'outillage nécessaire. Sera vendu à bonne condition. S'adresser à JOSEPH ST-AMOUR, Crabtree Mills, Joliette. 16 n. c.

Porte-monnaie perdu

Vendredi après-midi, le 10 novembre sur la rue Notre-Dame, un porte-monnaie perdu. Récompense à la personne qui le rapportera à nos bureaux. 16 n. 1 f.p.

Terre à vendre

De 15 à 20 arpents, maison et dépendances, près du village, avec ou sans roulant. S'adresser à Mme ADRIEN DESCHENES St-Liguori (Montcalm). 16n. 3 f.

Dr Paul Dionne

BUREAU:

Tous les jours, de 9 h. a.m. à 5 hres p.m.

le samedi: de 9 h. à 3 hres p.m.

Le soir: les lundi, mercredi et vendredi sur appointement seulement

469, N.-DAME, JOLIETTE
Tél.: 918

Poulettes à vendre

100 poulettes de race N. H.-L.S. hybrides de 4 mois et demi, prêtes à pondre. Aussi 100 poulettes L.S. — N. H. hybrides de 6 mois en pleine ponte, provenant d'un couvoir certifié. S'adresser à Arthur MONDOR, St-Thomas (Petit Rang), Co. Joliette, Qué. 9 n. 3 f. p.

A St-Ambroise de Kildare

Très bonne terre à vendre avec ou sans roulant d'une superficie de 65 arpents, électricité, bonnes bâtisses, hache légumes "Frost-and Wood", presque neuf, gros lot de fumier. EUGENE LANDRY, 5e rang, St-Ambroise. 2 n. 3 f. p.

REPARATIONS GENERALES

Machines à coudre

"Singer" — "New-William" — "White"
"Raymond" et autres marques
Toutes pièces de rechange, aiguilles, huile, etc.
Aussi vente de machines usagées reconditionnées

Delisle & Fils

MECANICIENS
25, Pl. Bourget nord Tél. 226 Joliette

Papier de construction

Bardeaux d'asphalte — Toitures en rouleaux. — Lambris saturés. — Wall Board — Donnacona — Lave Board.

F. Ratelle

575, St-Viateur, Joliette
Téléphone 475

Votre abonnement?

Lorsque vous renouvelez votre abonnement, veuillez faire remise par chèque, bon ou mandat de poste. N'insérez pas d'argent dans une enveloppe et surtout n'oubliez pas de mentionner votre nom et votre adresse. Un certain nombre d'envois ont été faits la semaine dernière sans mention de nom ni d'adresse, ce qui est cause de vifs désagréments pour vous.



Permanents de tous genres
avec ou sans machine
▪ ONDULATIONS ▪
Coupe de cheveux — Traitement à l'huile

A.-M. Poirier

60 sud, Pl. Bourget, Tél. 61

Terrain à vendre

Grandeur 48 x 135 pieds

Dr PAUL DIONNE,

745, St-Louis, Joliette

Tél. 1180

Terre à vendre

60 arpents environ, sur la route Nationale près du moulin à scie Anthime Bonin, bâtie avec dépendances. S'adresser à Mme ANTHYME BONIN, R R. No 1, Lanoraie (Berthier). 2 n. 3 f. p.

Etabli à Joliette depuis 1928

Antoine Fortin

CHIROPRATICIEN

Diplomé de l'Institut Palmer

TEL. 61 — 60 SUD PL. BOURGET
JOLIETTE

"La chiropratique ajoute de la vie aux années et des années à la vie".

Journal l'Action Catholique

Pour abonnement à l'Action Catholique de Québec, s'adresser au représentant M. R. GILBERT, à 106, rue St-Thomas, Tél. 984 w, Joliette. — Bureau à 431, rue Notre-Dame 17 août c.

SPIRELLA

Une marque qui donne toujours satisfaction

CORSETIERE D'EXPERIENCE

Louise Lachapelle

427, RUE ST-VIATEUR,
JOLIETTE

Automobilistes attention !

Vous trouverez à bon compte chez LEO RONDEAU, garagiste à Lanoraie, toutes les parties d'autos usagées (General Motor) et différentes autres marques d'automobiles usagées. Une visite est sollicitée. S'adresser à Marie-Jean Rondeau, Lanoraie, P. Q. 20 janv. j.n.o.p.

AVIS

AUX CONSTRUCTEURS

Si vous construisez ou modernisez vos bâtisses, consultez la Maison Ls DESROCHERS & FILS, qui a toujours en entrepôt le plus grand assortiment de matériaux de construction. — Agents pour les produits Canadian Johns-Manville Co.: tel que bardeaux d'amiante, Cedar-grain, planches murales (Ten-Test), Insul-Board, Wallboard, Flex-Board, Insul-Brick, Sheetrock, Laine isolante, brique, ciment, etc.

LS DESROCHERS & FILS
537, Notre-Dame, Joliette

"Si c'est de la ferronnerie, nous l'avons"

Vendeurs autorisés pour les Peintures et Vernis C-I-L.

Pompes automatiques — Accessoires de plantations de tabac jaune — Peintures et vernis "Mont-Royal"

F. Ratelle

FERBLANTIER — PLOMBIER

575, St-Viateur, Joliette
Téléphone 475

Récupération

Les scouts de la troupe 1ère Joliette, récupèrent toujours le vieux papier, tel que le demande le gouvernement à cause de la grande disette de matière première qui sévit actuellement dans la province.

Lorsque vous aurez plus de 50 livres de papier, journaux, revues, livres ou boîtes de carton à disposer, vous n'avez qu'à appeler 455 et les scouts passeront le recueillir.

Merci à tous pour le bel encouragement reçu. j.n.o.



Vous vous êtes approché du comptoir avec l'idée de déguster un breuvage froid, pétillant, savoureux. Peut-être vous sentiez-vous déprimé—peut-être aviez-vous soif, tout simplement! De toute façon, vous saviez très bien ce que vous alliez demander—une grosse bouteille de douze onces de "Pepsi-Cola" glacé! Oui, peu importe la fatigue ou la soif, "Pepsi-Cola" est le breuvage tout indiqué!

BUVEZ

PEPSI-COLA

MARQUE ENREGISTRÉE

GLACÉ

IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX QUI SOIT EMBOUTEILLÉ

"Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited

EMBOUTEILLÉ PAR

DESORMEAUX & FRERES
JOLIETTE, QUEBEC

Avec autorisation spéciale